

PRÉSIDENTE

**Tebboune préside une réunion du Haut conseil de sécurité**

P. 24

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

**Le président de la République félicite les éléments de la Protection civile**

P. 24

ALGÉRIE-MAROC

**Boukadoum : "L'action de la diplomatie algérienne tend à l'établissement de passerelles"**

P. 24

## PROJET DE RÉFORME DE LA CONSTITUTION

# Les partenaires formulent leurs attentes

*A quelques encablures d'une première copie de la mouture du nouveau projet de Constitution, que le président Tebboune a promis de soumettre à une large concertation, des partenaires sociaux, politiques ainsi que des experts et*

*universitaires expriment leurs attentes, avec comme point commun de faire de cette nouvelle Constitution, le cadre de l'édification de la Nouvelle Algérie et l'expression des aspirations des citoyens.*

P. 4



CONSEIL DE LA NATION

**Présentation de deux projets de loi relatifs à la recherche scientifique et au développement technologique**

P. 3

COMMERCE EXTÉRIEUR

**"L'exportation pour changer les indicateurs de la balance commerciale"**

P. 6

FRANCE/RETRAITES

**Le gouvernement décide de passer en force à l'Assemblée**

P. 15

SANTÉ

TABAGISME :

**Un gène augmenterait la consommation de tabac**

P.p 12-13

F ⚽ ⚽ T BALL

LIGUE 1 (20<sup>E</sup> JOURNÉE) :

**Le CRB conforte sa place de leader**

P. 22



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLE SUR INTERNET

**Facebook est OneAudience pour usage inapproprié de données**

P. 17

MÉTÉO-BMS

**Des vents forts souffleront aujourd'hui sur l'Ouest et le Centre du pays**

P. 2

## BMS

## Des vents forts souffleront aujourd'hui sur l'Ouest et le Centre du pays

Des vents forts souffleront, parfois en rafales, sur l'Ouest et le Centre du pays aujourd'hui, a indiqué hier l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

Des vents Ouest à Sud-Ouest affecteront les wilayas de Tlemcen, Ain Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Blida, Alger et Boumerdès, et ce de 6h00 à 21h00, précise la même source.

La vitesse du vent sera de 60/70 km/h avec rafales atteignant ou dépassant 80 km/h.



## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 3 morts et 20 blessés en 24 heures (Protection civile)



Trois (3) personnes ont trouvé la mort et vingt (20) autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus lors des dernières 24 heures, a indiqué un communiqué de la Protection civile.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 16 personnes incommodes par le monoxyde de carbone (Co) émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à Relizane, Sidi Bel Abbès, Oum El-Bouaghi et Constantine, selon le communiqué qui déplore la mort d'une personne âgée de 54 ans intoxiquée par ce gaz à Souk Ahras.

Concernant l'extinction des incendies, les secours de la Protection civile sont intervenus pour éteindre trois (3) incendies urbains et divers à Alger, Bouira et Oum El-Bouaghi qui ont causé des brûlures superficielles à trois (3) personnes.

## CHANGE

## Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage



Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter depuis hier 1<sup>er</sup> mars 2020, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	118,73	125,97
1 EUR	129,59	137,55
1 CAD	89,02	94,49
1 GBP	153,37	162,78
100 JPY	107,73	114,33
1 SAR	31,64	33,57
1 KWD	387,48	411,27
1 AED	32,32	34,30
100 CHF	12.184,43	12.933,55
100 SEK	1.224,06	1.299,18
100 DKK	1.734,07	1.840,04
100 NOK	1.264,84	1.342,48

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	119,93	125,97
1 EUR	130,90	137,55
1 CAD	89,92	94,49
1 GBP	154,93	162,78
100 JPY	108,82	114,33
100 CHF	12.308,13	12.933,55
100 SEK	1.236,49	1.299,18

HADJ 2020  
Organisation du tirage au sort pour les candidats au hadj âgés de 70 ans et plus

Le tirage au sort décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit des candidats au Hadj pour les saisons 2020 et 2021 âgés de plus de 70 ans ayant tenté leur chance dix fois ou plus, s'est déroulé samedi au niveau de tous les sièges de wilaya du pays, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Soucieux d'accorder plus de chances à cette frange, le Président Tebboune avait affecté un quota supplémentaire de 2.000 carnets de Hadj pour la session 2020 et le même quota pour la session 2021.

Le tirage au sort s'est déroulé sous la supervision des commissions de wilaya présidées par les directeurs de réglementation et des affaires générales (DRAG) dans de bonnes conditions d'organisation, a conclu le communiqué.

## LafargeHolcim en Algérie primé pour son engagement sociétal



LafargeHolcim en Algérie vient de publier un communiqué pour informer avoir remporté « le troisième prix de « Middle East & Africa CSR Awards 2019 », dans la catégorie « santé », pour son initiative Vision claire pour un avenir clair - Campagne ophtalmologique pour les écoliers des communes riveraines.

La cérémonie a eu lieu le 12 février, en présence du top management et du directeur de l'usine de Biskra.

Ce prix est une récompense de l'opération menée en 2019 pour un contrôle ophtalmologique complet qui a touché les élèves de 10 écoles primaires situées dans plusieurs communes de la wilaya de Biskra.

## Les incidences du Coronavirus en débat

Le Forum de nos confrères du quotidien *Courrier d'Algérie* reçoit ce matin à 10h30, au siège du journal, le docteur Mohamed Bekkat-Berkani, président du Conseil national de l'Ordre des médecins, pour animer un débat sur les incidences du coronavirus sur l'Algérie.

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME D'ORAN  
Plusieurs conventions pour promouvoir la destination Algérie

Plusieurs conventions visant à promouvoir la destination Algérie ont été conclues à la 11<sup>ème</sup> édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, de l'équipement hôtelier et de restauration, clôturée samedi à Oran après quatre journées d'activités au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" (CCO), a-t-on appris des organisateurs.

L'événement qui a drainé plus de 8.000 visiteurs, dont 3.500 professionnels, a été marqué par la signature de plusieurs conventions de partenariat entre différents acteurs des secteurs indiqués, a précisé à l'APS Noureddine Daoudi, le responsable de l'agence organisatrice "Astra".

La promotion de la destination Algérie constitue l'objectif essentiel de ces accords mettant en partenariat des établissements hôteliers, des compagnies de transport maritime et aérien, et des agences de tourisme et de voyages, a-t-il expliqué.

Plus de 300 exposants nationaux et étrangers ont participé à cette édition, qui a été inaugurée mercredi dernier par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacène Mermouri, a-t-on rappelé.

La prochaine édition de ce Salon, fixée du 24 au 27 avril 2021, se distinguera par un programme d'activités encore "plus riche", et ce, "en adéquation avec la dimension internationale des Jeux méditerranéens d'Oran (JM-2021)", a affirmé l'organisateur.

## BATNA

## Les artisans bijoutiers en conclave

Des artisans bijoutiers de nombre de wilayas du pays ont insisté samedi à Batna sur l'impérative actualisation de la législation régulant le métier de bijouterie et de transformation des métaux précieux en Algérie.

«Le produit national rivalise en qualité avec celui d'importation. Les artisans bijoutiers ambitionnent désormais d'exporter vers le marché africain», a indiqué le président de l'association, Aïssa Meghouch dans son exposé sur la profession présenté récemment aux autorités locales.

L'association des bijoutiers a été créée en avril 2019 dans le but de développer cette activité et préserver le caractère authentique du bijou local, a-t-il expliqué.

Pour le vice-président de l'association El-Hadi Yezza, le travail est en cours pour recenser les artisans et commerçants bijoutiers à travers le pays et élaborer une étude pour aplanir les difficultés rencontrées et les moyens de valoriser le produit local de sorte à servir l'économie nationale.

Une exposition de bijoux et des procédés de production incluant la technique 3D a été organisée à l'occasion.

Pôle de la bijouterie, Batna a connu en 2006 la création de la première association de bijoutiers qui s'était fixée l'objectif de préserver le produit national.

PROTECTION CIVILE À CHLEF  
3 équipes d'intervention pour les cas suspects de coronavirus

La direction de la protection civile de la wilaya de Chlef a affecté trois équipes pour les interventions dans les cas suspects de coronavirus, a-t-on appris hier de ses services.

Ces équipes spéciales, "sont soutenues par des ambulances équipées, des tenues et des moyens médicaux développés, susceptibles de les aider dans la détection de cas

d'atteinte par ce virus grave, avec leur transport vers les établissements hospitaliers, de sorte à empêcher sa propagation", ont précisé ces sources.

La wilaya de Chlef compte 25 unités de la protection civile, au moment où une proposition a été émise auprès de la tutelle, pour l'inscription de projets de centres avancés tout au long de la RN 11 du littoral, traversant les communes de l'Oued Goussine (70 km au nord-est), Sidi Abderrahmane (75 km au nord-ouest) et El Guelta (94 km au nord-ouest de la wilaya).



## APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS AGRICOLES Des mesures pour assurer l'approvisionnement des marchés durant le mois du Ramadhan

Des mesures conjointes avec les départements du Commerce et de l'Intérieur ont été prises à l'effet d'assurer l'approvisionnement des marchés en différents produits pendant le Ramadhan prochain, a fait savoir hier le directeur de la régulation et du développement des productions agricoles au ministère de l'Agriculture et du développement rural, Mohamed Kherroubi.

Initiées par le ministère de l'Agriculture dans les cadres des préparatifs pour le mois sacré du Ramadhan, ces mesures, prises en concertation avec les ministères concernés (Commerce et Intérieur), ont pour objectif de couvrir tous les besoins des citoyens en produits agricoles à des prix raisonnables, a indiqué M. Kherroubi dans une déclaration à l'APS.

Outre la mise en place d'un programme d'approvisionnement du marché en lait, le même responsable a assuré de la disponibilité de tous les produits dont a besoin le citoyen durant le mois sacré à l'instar des fruits et légumes, légumineuses, viandes rouges et blanches.

Evoquant le lait, M. Kherroubi a rappelé que cette matière, fortement demandée durant le mois de Ramadhan, est soumise actuellement à contrôle intensifié sur le terrain, mené par les services des départements du Commerce et de l'Agriculture.

Dans ce cadre, le même responsable a fait état de l'ouverture de points de vente dans plusieurs régions du pays pour la commercialisation de différents produits, citant à ce titre une initiative du Groupe public "Giplait" pour assurer la distribution du lait, une autre du Groupe de valorisation des produits agricoles (GVAPRO) pour la vente des dattes, des huiles de table et de l'huile d'olive, en sus de la mobilisation de l'Office national des aliments du bétail (ONAB) pour la commercialisation des viandes congelées et fraîches.

A ce titre, une quantité de 59.000 tonnes de viandes blanches sera mise sur le marché, et ce en plus d'un stock de 6.000 tonnes conservé dans les chambres froides de l'ONAB.

Notant une stabilité des prix des viandes blanches depuis janvier passé, le même responsable a indiqué que ces prix devraient se maintenir au même niveau pendant le Ramadhan prochain, a-t-il estimé.

Pour les viandes rouges, outre les viandes congelées et fraîches importées et des veaux d'engraissement, une quantité de 53.000 tonnes sera commercialisée durant le mois sacré.

Selon M. Kherroubi, le secteur de l'Agriculture ouvrira certaines exploitations agricoles à travers le pays, à effectuer la commercialisation directement de l'agriculteur au citoyen, ce qui permettra d'éviter la spéculation.

Il a invité à cette occasion les agriculteurs à s'installer dans les marchés de proximité de leurs communes pour pouvoir exposer directement leur produit.

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) commercialisera à travers ses différents coopératives sa production en légumineuses (pois chiche, haricot et lentilles) dans 56 points de vente et à des prix très compétitifs.

Les différents minoteries seront fournies en céréales pour garantir un approvisionnement régulier du marché en farine et en semoule.

L'Office mettra, dans ce cadre, près de 138.000 quintaux de lentilles et 200.00 quintaux de pois chiche sur le marché.

Pour ce qui est des fruits et légumes, une quantité de 1.600.000 tonnes devrait être écoulée sur les marchés durant le mois sacré du Ramadhan.

Par ailleurs, M. Kherroubi a rappelé le début des récoltes de la production saisonnière de pomme de terre pour le mois de mars courant à travers les wilayas de Mostaganem, Skikda et El Oued, une récolte, a-t-il dit, qui viendra s'ajouter au stock conservé dans les différentes chambres froides.

Pour l'ail, le même responsable a assuré de la disponibilité de ce produit tout au long du mois sacré à des prix accessibles, s'appuyant sur les chiffres de production qui font état d'une récolte de plus de 2 millions de quintaux en 2019, dont 6.000 tonnes stockées dans les chambres froides.

Rappelant que ce produit avait été importé en quantités considérables ces dernières années, M. Kherroubi a affirmé que les productions enregistrées ont permis de suspendre l'importation de ce condiment.

Le citron, produit très convoité par les algériens durant le Ramadhan, sera lui aussi disponible grâce aux 12.000 tonnes destinées à satisfaire le marché national.

Appelant enfin les commerçants à ne pas profiter du mois sacré pour s'adonner à la spéculation, il a affirmé que l'organisation des marchés de proximités par les services du ministère du Commerce et la participation directe des agriculteurs dans ces espaces concourront à la stabilité des prix, et partant à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

APS

## CONSEIL DE LA NATION

### Présentation de deux projets de loi relatifs à la recherche scientifique et au développement technologique

Le Conseil de la nation reprendra aujourd'hui ses travaux en deux séances plénières consacrées à la présentation et au débat de deux projets de loi, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Il s'agit, selon la même source, du projet de loi modifiant la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, et du projet de loi fixant la mission, la composition et l'organisation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies.



## JUSTICE:

### La modernisation et l'amélioration de la performance du secteur en débat

Le ministère de la Justice a organisé samedi à Alger une réunion qui a regroupé les cadres de l'administration centrale et les présidents des Cours et des Procureurs généraux pour débattre de l'amélioration de la performance et de la modernisation du secteur.

Supervisant les travaux de cette rencontre, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmami a indiqué que cette rencontre "vise à débattre des moyens pratiques à même d'améliorer la qualité et le rendement de l'action judiciaire, et développer la performance de la Justice notamment dans son volet relatif à l'accessibilité".

Il s'agit aussi d'évaluer le processus de modernisation de la Justice en prévision de la généralisation de la numérisation de l'action judiciaire".

Dans leurs interventions à l'ouverture des travaux de cette réunion, des Procureurs généraux ont soulevé une série de préoccupations et des propositions, axées

notamment sur l'importance de développer la ressource humaine dans le secteur. Parmi ces propositions, figurent l'élaboration d'une cartographie judiciaire pour garantir un équilibre dans la répartition de la ressource humaine (magistrats et fonctionnaires) sur les différentes instances judiciaires, et d'encourager les personnels à travailler dans les tribunaux et les cours du Sud et les régions enclavées à travers la revalorisation de la prime de zone. D'autres participants ont mis l'accent sur la mise en place d'un mécanisme pour connecter les structures judiciaires aux services de l'état civil de toutes les communes du pays ainsi qu'au service des empreintes digitales relevant du ministère de l'Intérieur, outre la généralisation des convocations par SMS en accordant à cette mesure une base juridique par la modification du code de procédure civile et administrative.

Certaines propositions ont souligné la nécessité d'activer la mesure de retrait

des jugements, arrêts, demandes de nationalité et du casier judiciaire à partir du portail électronique de chaque Cour de justice, insistant sur l'importance du travail continu pour développer les capacités des cadres du secteur.

Les participants ont mis l'accent sur l'impératif de créer une base de données regroupant toutes les lois et les amendements et la mettre à la disposition des magistrats pour faciliter leur travail, ainsi que le raccordement électronique entre les experts agréés, notamment dans la médecine légale, le foncier, le comptabilité, le parquet et le greffe dans l'échange des rapports pour gagner du temps, outre la création d'un centre national de traduction juridique et judiciaire qui sera lié à toutes les instances judiciaires. Les intervenants ont également appelé à la modernisation et à l'actualisation des textes juridiques, et à la conception d'applications pour la gestion des bibliothèques et des archives au niveau des tribunaux et des cours.

## RESSOURCES EN EAU:

### «L'innovation et les nouvelles technologies pour améliorer le service public»

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a mis l'accent jeudi à Alger sur la nécessité de recourir aux nouvelles technologies et à l'innovation pour améliorer le service public et accompagner les start-up actives dans le domaine des ressources en eau. Lors d'une rencontre avec le ministre de la Micro entreprise, des startup et de l'économie de la connaissance, Yassine Djeridene, M. Berraki a insisté sur l'importance de recourir à la numérisation et à l'innovation pour parvenir à des solutions à même d'améliorer et de promouvoir le service public dans son secteur.

Dans ce contexte, il a rappelé les priorités du Plan d'action du Gouvernement notamment en ce qui concerne l'en-

couragement et l'accompagnement des start-up dans les différents domaines, les ressources en eau particulièrement, ajoutant que l'amélioration de l'alimentation en eau potable demeure l'un des principaux objectifs du secteur. Les start-up spécialisées dans les domaines des nouvelles technologies seront sollicitées à cet effet, a annoncé M. Berraki.

Cette rencontre constitue une opportunité pour la mise en place d'un cadre de coopération et de coordination entre les deux ministères, a fait savoir M. Berraki, faisant état de l'élaboration prochaine d'un "plan d'urgence" pour l'amélioration du service public, qui est devenue "une nécessité pressante". Et d'ajouter "cette

démarche s'inscrit dans le cadre des engagements du Président de la République pour garantir l'approvisionnement en eau potable à tous les citoyens". Cet objectif "ne saurait se réaliser sans la conjugaison des efforts et l'utilisation des nouvelles technologies", a-t-il affirmé, annonçant qu'un plan de travail sera arrêté en coordination avec les start-up pour insuffler une nouvelle dynamique à l'innovation en vue d'améliorer le service public.

Pour sa part, le ministre de la Micro entreprise, des startup et de l'économie de la connaissance, Yassine Djeridene a exprimé la disposition de son département à œuvrer de concert avec le ministère des Ressources en eau pour contribuer à l'amélioration du ser-

vice public. Nombre de micro-entreprises et start-up actives dans le domaine du développement des techniques d'irrigation, de dessalement des eaux de mer et de traitement des eaux usées dans l'objectif de permettre une meilleure exploitation des ressources en eau, a-t-il rappelé.

Les jeunes algériens porteurs d'idées ont incité leurs projets à travers la création des micro-entreprises et de start-up, a avancé M. Djeridene. Les deux ministres ont passé en revue, lors de cette rencontre, divers axes à développer, notamment les systèmes d'alarme, les dispositifs d'alerte des inondations, de contrôle de qualité des eaux, outre les solutions intelligentes de gestion.

## MONTAGE AUTOMOBILE ET FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE :

### Reprise du procès en appel à la Cour d'Alger

Le procès en appel dans les deux affaires relatives au dossier de montage automobile et au financement occulte de partis politiques et de la campagne électorale pour la présidentielle d'avril 2019, dans lesquelles sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, a repris hier à la Cour d'Alger.

Ce procès, impliquant également d'anciens ministres de l'Industrie et des hommes d'affaires, avait été reporté mercredi dernier à la demande de la défense des accusés.

Il interviendrait suite à l'appel interjeté par le Parquet et le collectif de défense contre le verdict prononcé, le 10 décembre

2019, par le Tribunal de Sidi M'hamed, condamnant, notamment, les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia à une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions de DA, avec confiscation de tous ses biens, et Abdelmalek Sellal, à une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA.

Dans la même affaire, les anciens ministres de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchoureb a été condamné à une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre, Youcef Yousfi d'une peine de 10 ans de prison ferme, et Mahdjoub

Bedda d'une peine de 10 ans de prison ferme. Ont été condamnés également l'ancien ministre et wali Nouria Yamina Zerhouni à une peine de 5 ans de prison ferme, les hommes d'affaires Ahmed Mazou à une peine de 7 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, Hassan Larbaoui à une peine de 6 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, et Mohamed Bairi à une peine de 3 ans de prison ferme.

Le fils de l'ancien Premier ministre, Fares Sellal a été condamné, quant à lui, à une peine de 3 ans de prison ferme.

Ce procès en appel avait été déjà reporté une première fois le 12 février par la Cour d'Alger.

## PROJET DE REFORME DE LA CONSTITUTION

## Le Mouvement El Islah "satisfait" des concertations menées par le Président Tebboune

Le Mouvement El Islah a réitéré samedi à Alger, par le truchement de son président Filali Ghouini, "sa satisfaction" quant aux concertations menées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune autour de la révision de la Constitution et la situation générale du pays.

Présidant l'ouverture des travaux de la 4<sup>e</sup> rencontre nationale des présidents de bureaux de wilaya au centre culturel Ibn Badis, M. Ghouini a indiqué que les concertations menées par M. Tebboune "témoignent d'une véritable volonté politique pour l'édification d'une République nouvelle reposant sur la satisfaction des revendications populaires", réitérant "la satisfaction" de sa formation politique à l'égard de ce processus qu'il a qualifié de "sérieux".

Pour M. Ghouini, ces concertations "ont permis de réunir les différentes composantes de la famille politique en Algérie, toute obédience confondue", ce qui prouve, a-t-il ajouté, que "le Président de la République consacre le véritable sens d'être -le Président de tous les Algériens-".

Assurant que sa formation politique oeuvrera pour une "contribution efficace" au projet de la révision de la Constitution, M. Ghouini a affirmé "la disposition" du mouvement à faire réussir ce processus, particulièrement en ce qui a trait à l'organisation du référendum populaire, exhortant par là même, les militants de son parti à entamer la sensibilisation des citoyens sur l'importance de cette révision.

Sur le plan économique, il a salué "les décisions et mesures prises par le staff gouvernemental", notamment celles ayant trait à la relance de l'activité des entreprises publiques et l'encouragement du produit national, visant à relever le pouvoir d'achat du citoyen, qualifiant ces décisions de "prémices de succès" qui commencent à porter leurs fruits.

Appelant, dans le même contexte, à la nécessité d'"accélérer" la promulgation de "la Loi de finances complémentaire pour l'exercice 2020" à l'effet de concrétiser les engagements du Président de la République, notamment ceux relatifs à "l'exonération du citoyen de certains impôts", M. Ghouini a estimé que l'application de ces engagements "est une opportunité pour remédier aux dysfonctionnements et insuffisances relevés dans plusieurs secteurs". Au plan international, le chef du mouvement a mis en avant les positions de la diplomatie algérienne à l'égard des différentes causes, en tête desquelles, les causes sahraouie et palestinienne. Estimant que cette diplomatie a retrouvé "son éclat", M. Ghouini a cité les efforts de l'Algérie pour la résolution de la crise libyenne, dépassant ainsi l'ère où la diplomatie algérienne se contentait de livrer des réactions sur les différents événements internationaux.

APS

## Dernière réunion cette semaine entre le comité chargé de l'avant-projet de la Constitution et le président de la République (Laâgab)

Les membres du comité chargé de la formulation de l'avant-projet de la Constitution tiendront au "courage de cette semaine" une dernière réunion avec le président de la République Abdelmadjid Tebboune avant de soumettre le document aux partis politiques et aux syndicats, a indiqué samedi à M'sila le chargé de mission à la présidence de la République, Mohamed Laâgab.

Intervenant à l'ouverture d'un séminaire national sur le projet d'enrichissement de la Constitution, organisé à l'université Mohamed Boudiaf par la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et la faculté de Droit et des Sciences politiques, M. Laâgab a souligné qu'"une dernière réunion sera tenue au cours de cette semaine entre les membres du comité chargé de la formulation de l'avant-projet de la Constitution et le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avant de soumettre cet avant-projet aux partis politiques et aux syndicats".

Le chargé de mission auprès de la présidence de la République a également indiqué que "les propositions contenues dans cet avant-projet seront triées et classées avant de les soumettre au Parlement avec ses deux chambres lors d'un débat public dans le but d'informer les citoyens sur son

contenu", ce qui permettra, a-t-il soutenu, "au citoyen de se rendre au référendum avec conviction".

Il a ajouté que "le comité chargé de formuler des propositions sur la révision de la Constitution trouvera un mécanisme pour son application chaque fois qu'il sera nécessaire".

Il a ajouté qu'"il y a eu lors" des concertations sur l'amendement de la Constitution une concordance entre les avis à propos des diverses questions dont la séparation des pouvoirs, la création d'un tribunal constitutionnel et la préservation des constantes contre toute atteinte" qui constituent, a-t-il soutenu, des questions "fondamentales qui seront contenues dans la Constitution amendée". M. Laâgab a également estimé que "le devenir de la nation dépendra de cette Constitution d'où la nécessité qu'elle soit une Constitution d'entente et un référent sûr pour la nation lui per-

mettant de surmonter d'éventuelles entraves potentielles".

L'intervenant a estimé que "la nouvelle Constitution posera la première pierre dans l'édifice de la nouvelle Algérie qui se poursuivra par l'amendement d'autres lois dont celles des élections et de l'information".

De son côté, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saïd Seghour, a indiqué que "l'université, par souci de faire de la prochaine Constitution une Constitution d'entente, s'implique dans l'enrichissement de ce document fondamental", relevant que l'université "constitue une force de proposition et un partenaire agissant".

Le secrétaire général de la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Messaoud Amarna, a indiqué que "les ateliers de cette rencontre déboucheront sur des



recommandations qui serviront à l'enrichissement de la Constitution dans des perspectives scientifiques et juridiques".

Cette rencontre, de deux jours, réunit des experts de plus de 17 universités et cinq laboratoires qui débattront plusieurs axes dont le préambule de la Constitution, les principes généraux régissant la société algérienne, les droits et libertés fondamentaux et l'organisation et l'équilibre entre les trois pouvoirs.

## Des experts proposent la consécration du principe de séparation des pouvoirs

Plusieurs experts ayant pris part samedi à Alger à une conférence sur la "révision de la Constitution" ont mis en avant l'importance de consacrer le principe de la séparation des pouvoirs dans la prochaine Constitution.

Intervenant lors des travaux de cette conférence organisée par le parti Sawt Echaab (Voix du peuple), l'avocat et ancien membre du Conseil constitutionnel, Dr Amar Rekhila a estimé que "l'Etat de droit ne saurait se concrétiser sans une institutionnalisation de la vie politique".

Pour M. Rekhila, l'Algérie dispose d'"un legs constitutionnel important", la pratique politique a démontré toutefois l'existence d'un "grand déficit" en matière d'adaptation des dispositions de la Loi fondamentale du pays avec les changements connus par la société.

Relevant, dans ce cadre, l'impératif de déterminer en premier lieu la nature du régime de gouvernance, le même expert a affirmé que le régime parlementaire était inadapté pour l'Algérie, car exigeant des traditions et des fondements.

M. Rekhila qui a rappelé l'existence d'une différence entre "le régime présidentiel et le régime présidentieliste", a souligné que l'Algérie a adopté "un régime présidentieliste" conférant des pouvoirs absolus au président de la République, non seulement au sein de l'Exécutif, mais également des prérogatives

qui interfèrent avec les autres pouvoirs (législatif et judiciaire).

"Il est temps d'élaborer une Constitution garantissant l'équilibre entre les pouvoirs", a-t-il soutenu relevant que la Déclaration du 1<sup>er</sup> novembre avait déterminé la nature du régime politique en Algérie, soit, a-t-il rappelé, l'édification "d'un Etat social et démocratique dans le cadre des principes islamiques".

Dans une intervention intitulée "la séparation des Pouvoirs et la détermination des prérogatives entre les institutions de l'Etat", Nadir Amirouche de l'université de Constantine, a souligné l'importance de la "pondération" dans l'élaboration d'une "révision constitutionnelle qui se veut "profonde", comme souligné récemment par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Estimant que "la forme n'importe pas, mais c'est bien l'engagement à ce que la révision constitutionnelle soit profonde et consensuelle qui importe", M. Amirouche a relevé l'importance de se rendre dans les wilayas pour écouter tout un chacun, classe politique, société civile et élites, sans sélection aucune.

Pour sa part, Lamine Osmani président du parti Sawt Echaab (Voix du peuple) a appelé à "l'ouverture d'un dialogue responsable" sur la révision de la Constitution, en faisant appel aux spécialistes pour formuler des propositions. De l'avis du chef de ce parti, il est né-

cessaire d'"ériger le niveau de conscience politique des partis au diapason de celui du peuple", estimant que l'enjeu premier pour la couche politique est d'écouter les revendications du peuple. Le responsable politique estime que la prochaine Constitution doit impérativement répondre aux revendications du Hirak du 22 février 2019, à travers la consécration de l'Etat de Droit, la garantie d'une répartition équitable des richesses et la constitutionnalisation de la liberté de l'économie, en passant d'une économie dirigée vers une économie qui repose sur l'encouragement de l'initiative économique. Il a, en outre, rappelé que le débat autour des constantes de la Nation "est un référent faisant l'objet de consensus et ne nécessitant pas, de ce fait, son ouverture".

Il a appelé, d'autre part, à la constitutionnalisation de la lutte contre le pillage du denier public, un acte qui doit être considéré comme haute trahison à la Patrie et non un délit, tout en trouvant le mécanisme juridique dans la restitution des fonds pillés, a-t-il insisté.

Le Président de Sawt Echaab a, enfin, proposé la séparation des Pouvoirs en créant le poste du chef de Gouvernement et non le Premier ministre, l'éventualité de dissoudre le Parlement et l'indépendance du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) du Pouvoir exécutif, en permettant l'élection de ses membres par les magistrats.

## Mihoubi : la nouvelle Constitution doit être à la hauteur des aspirations des Algériens

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzeddine Mihoubi, a réaffirmé samedi à Oran la volonté de son parti à participer à l'enrichissement du projet de révision de la Constitution, tout en exprimant son espoir que "la nouvelle Constitution soit à la hauteur des ambitions et des aspirations des Algériens".

Dans une allocution lors d'une rencontre régionale des wilayas dans l'Ouest du pays devant préparer le congrès national extraordinaire du RND prévu les 18,19 et 20 mars prochain, M. Mihoubi

a déclaré "nous participerons à l'enrichissement du projet de révision de la Constitution en représentant ce que nous estimons utile et adéquat, car notre souhait est que la prochaine Constitution soit à la hauteur des ambitions et des attentes de tous les Algériens, que ce soit pour les libertés individuelles et collectives ou pour la nature de gouvernance et de gestion des institutions".

"Nous nous attendons à une Constitution qui rétablira la confiance entre les gouvernants et les gouvernés, qui garantira les libertés individuelles et collectives

et l'indépendance de la justice et assurera l'équilibre entre les pouvoirs", a-t-il souligné. La Constitution, a souligné Azzeddine Mihoubi, "doit garantir la préservation des constantes nationales contre toutes les manipulations politiques", soutenant que "tous les Algériens aspirent à la justice sociale, à l'égalité des chances et au droit pour les compétences nationales de participer à l'édification de l'Etat". D'autre part, le secrétaire général par intérim du RND a appelé "à se rapprocher davantage du peuple dans l'exercice politique". "Lorsque nous

nous sommes éloignés du peuple, nous avons perdu son respect pour nous. C'est pour cela que notre retour vers lui est incontournable", a-t-il martelé. Au sujet du prochain congrès extraordinaire du RND, Azzeddine Mihoubi a indiqué que son parti "va à pas mesurés en toute confiance, animé du sens de la responsabilité pour reconquérir une bonne place sur la scène politique nationale", estimant que "l'Algérie a besoin de partis porteurs d'idées, d'initiatives audacieuses et de projets susceptibles d'apporter une valeur ajoutée au service de la nation".

## ÉDUCATION: 20 groupes scolaires et 8 établissements d'enseignement secondaire et moyen en cours de réalisation à l'est d'Alger

Le secteur de l'éducation à l'est d'Alger se dotera, en prévision de la prochaine rentrée scolaire, de 20 nouveaux groupes scolaires (cycle primaire) et 8 établissements d'enseignement secondaire et moyen en cours de réalisation, a-t-on appris samedi du directeur locale de l'éducation.

Dans une déclaration à l'APS, M. Lahbib Abidate a fait état de la réalisation en cours de 20 groupes scolaires (cycle primaire), quatre (4) lycées d'une capacité de 1000 sièges pédagogiques chacun, et quatre (4) CEM devant être réceptionnés au cours de la rentrée scolaire 2020-2021, affirmant que ces nouvelles structures permettront d'assurer 9000 sièges pédagogiques au niveau des communes de Bab Ezzouar, Bordj El Bahri, Baraki (Houche Mihoub) et Bordj El Kiffan.

Répartis sur 17 communes de l'est d'Alger (4 circonscriptions administratives), les 20 groupes scolaires qui comptent entre 6 et 12 classes renforceront les capacités d'accueil dans cette région de la capitale à raison de 500

sièges dans chaque école primaire, a ajouté M. Abidate.

Lors de sa visite d'inspection de l'état d'avancement des travaux de réalisation des établissements éducatifs à l'Est d'Alger, le wali d'Alger Youcef Cherfa avait insisté sur l'importance de réceptionner ces infrastructures éducatives dans leurs délais fixés.

Dans ce cadre, le même responsable a assuré que le lycée en cours de réalisation à Bab Ezzouar (1.000 places), sera réceptionné dans les délais fixés et ouvert aux lycéens, en vue d'alléger la pression sur les lycées Bejaoui 1 et 2, annonçant, dans le même cadre, la mise en service pour la prochaine rentrée scolaire de plusieurs cantines scolaires. Ces pro-



jets s'inscrivent dans le cadre des efforts des Pouvoirs publics pour répondre aux besoins du secteur de l'Éducation nationale et prendre en charge les citoyens résidents dans les nouvelles cités, souligne-t-on de même source.

La rentrée scolaire 2019-2020 a connu l'inscription de plus de 320.000 élèves, dont 162.493 dans le cycle

primaire, plus de 104.560 dans le cycle moyen près de 42.000 autres dans le cycle secondaire, a rappelé M.

Abidate, rappelant que sa circonscription éducative a été renforcée par 12 groupes scolaires, dont 3 primaires, 2 collèges et 1 lycée au niveau de la cité 5000 logts AADL «Kerrouche» dans la commune de Reghaïa.

## KHENCHELA :

### Stage de formation aux questions de l'environnement pour 15 journalistes

Un stage de formation lié à l'environnement a été ouvert samedi au siège de l'Office des établissements de jeunes (Odej) de Khenchela au profit de 15 journalistes et correspondants locaux dans le cadre d'une convention entre les deux ministères de la Communication et de l'Environnement. Le stage aborde les thèmes de «la préservation de la biodiversité», «l'économie verte», «les énergies renouvelables», «l'éduca-

tion environnementale et le traitement intégré des déchets», a indiqué le directeur local de l'environnement, Karim Darnouni. «La formation de 10 jours est encadrée par des experts en environnement et vise à initier les participants aux conceptions de base de l'environnement afin qu'ils contribuent à leur tour à la diffusion et la vulgarisation des informations sur l'environnement au large public», a-t-il détaillé. Des di-

plômes seront remis aux journalistes participants au terme de la formation, a ajouté le même cadre. Pour Abdelhak Zarouali, journaliste à la radio de Khenchela qui a salué l'initiative, la formation permet notamment de «maîtriser les concepts liés à l'environnement et à l'écologie pour ensuite mieux les transmettre aux auditeurs et lecteurs afin de les sensibiliser et les pousser à une prise de conscience écologique».

## TAMANRASSET :

### Formation de secouristes volontaires

Pas moins de 982 secouristes volontaires ont été formés par les services de la Protection civile de la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris samedi des responsables de cette institution. Il s'agit de la formation depuis le lancement de ce programme en 2011 de 27 promotions (dont 791 hommes et 191 femmes),

a détaillé le chargé de la communication, le capitaine Hachemi Guendouz. Initié par la Direction générale de la protection civile (DGPC), le programme vise l'encrage de la culture des premiers secouristes auprès des citoyens, à travers des cours d'initiations, ce qui permettra à ces secouristes d'intervenir en

cas de dangers, avant l'arrivée des équipes professionnelles de la protection civile, a-t-il expliqué. S'agissant des accidents domestiques, les mêmes services ont enregistré durant les quatre dernières années et jusqu'à mi-février en cours, 34 intoxications au monoxyde de carbone. Aucun mort n'a été si-

gnalé, selon la même source.

Une campagne de sensibilisation sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone a été lancée au profit des élèves des établissements scolaires, des affiliés au corps de la sûreté nationale, et au niveau du centre universitaire de Tamanrasset.

## MILA:

### Coupeure de l'alimentation en eau potable dans la zone de "Sefsafa" pour une cross connexion des réseaux AEP et assainissement (ADE)

Les services de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Mila ont procédé à la suspension de l'alimentation en eau potable dans la région de Sefsafa dans la commune de Grarem Gouga, suite à une cross-connexion des réseaux AEP et assainissement confirmée par les résultats des analyses bactériologiques effectuées, a-t-on appris samedi des responsables de cette société.

"La coupeure de l'approvisionnement en cette ressource vitale est une mesure préventive visant la protection de la santé des habitants de ce groupement de près de 4.000 âmes et la lutte contre les maladies à transmission hydrique", a précisé à l'APS la chargée de l'infor-

mation et de la communication de cet établissement Amina Ben Abdedayem.

Elle a ajouté que "les résultats des contrôles effectués récemment sur la qualité de l'eau dans cette région ont décelé sa contamination ce qui impose la suspension de sa distribution, l'identification de la source de la pollution et la résolution de la problématique avant un retour à la normale" assurant que la population de cette cité est alimentée par des citernes d'eau potable appartenant à l'ADE.

"La vétusté et la détérioration du réseau de distribution d'eau potable dans ce quartier, la réalisation de certaines parties des canalisations des eaux usées à proximité des réseaux d'eau potable

et l'installation de la plupart des branchements individuels à proximité des avaloirs sont les causes qui ont entraîné une telle situation", a fait remarquer la même source.

La même source a fait savoir dans ce même contexte que des efforts sont actuellement déployés par l'équipe technique de l'unité et des services de l'office nationale d'assainissement (ONA) pour la localisation et la réparation des fuites signalées sur les conduites.

Des nouvelles analyses seront effectuées sur la qualité de l'eau après les travaux de réparation des fuites avant la décision de reprendre la distribution d'eau, a conclu la même source.

## ILLIZI

### La presse initiée aux énergies renouvelables

Une session de formation sur l'environnement et les énergies renouvelables a été lancée samedi en direction des représentants de la presse à l'initiative de la direction de l'environnement de la wilaya d'Illizi.

Encadrée par des experts et spécialistes en environnement et énergies renouvelables au niveau de la maison de l'environnement de la ville d'Illizi, cette session, devant s'étaler sur dix jours, permettra aux hommes de la presse locale de s'initier aux différents concepts liés à l'environnement et énergies renouvelables à la lumière d'un programme concocté pour la circonstance.

Plusieurs thèmes seront abordés, à savoir : la gestion intégrée des déchets, l'économie circulaire, la consommation durable et l'éducation environnementale pour le développement durable et l'économie verte, les énergies renouvelables et la préservation de la biodiversité, ont indiqué les organisateurs.

## BATNA

### La communication environnementale à l'honneur

Une session de formation autour de "la communication environnementale" pour les représentants des médias a été lancée samedi dans la wilaya de Batna, à l'initiative de l'institut national des formations environnementales pour se poursuivre jusqu'au 15 mars prochain.

Inscrite dans le cadre de la convention de partenariat signée entre le ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables et la Communication, la formation vise l'enrichissement des connaissances des journalistes dans le domaine de l'environnement, a précisé le directeur de la maison de l'environnement, Djamel Maârfi.

Pour le formateur Othmane Beriki, également directeur de l'école nationale des forêts de la wilaya, "cette formation permettra aux journalistes d'acquérir des connaissances concernant l'environnement et les énergies renouvelables qu'ils peuvent exploiter dans le cadre de leur profession."

## KHENCHELA :

### Saisie de 16 quintaux de viande blanche impropre à la consommation

Seize (16) quintaux de viande blanche impropre à la consommation ont été saisis par les unités du groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris samedi de la cellule de de l'information et de la communication de ce corps de sécurité.

L'opération a été effectuée suite à l'arrestation et la perquisition de deux (2) véhicules utilitaires ayant permis la découverte de cette quantité de viandes blanches provenant de l'abattage clandestin, a précisé la même source relevant que la saisie est estimée à 800.000 DA.

Les véhicules transportant la marchandise ne répondant pas aux normes et aux conditions d'hygiène requises ont été saisis et les deux conducteurs arrêtés.

La quantité de viande blanche saisie a été détruite au niveau du Centre d'enfouissement technique (CET) de la commune de Baghai, a souligné la même source, faisant savoir que deux (2) procès-verbaux (PV) ont été établis à l'encontre des conducteurs dont les dossiers ont été transférés à la justice.

## AGRICULTURE

## Irrigation de plus de 11.000 hectares par les eaux épurées en 2019

Durant l'année 2019, un volume de 12.325,269 m<sup>3</sup> d'eaux épurées ont servi à l'irrigation de 11.045 hectares de terres agricoles, soit un taux de la réutilisation des eaux usées épurées en agriculture (REUE) de 31 % du volume épuré, a-t-on appris hier de l'Office national de l'assainissement (ONA).

Le potentiel de la réutilisation des eaux usées épurées à des fins agricoles évoluera d'une manière significative, durant l'année 2020, lit-on sur un document remis à l'APS par l'ONA.

"Sur les 154 stations d'épuration exploitées par l'ONA (STEP) à travers les 44 wilayas, 16 stations sont concernées par la réutilisation des eaux usées épurées en agriculture", a expliqué l'ONA.

"Aussi, le nombre de stations concernées par la réutilisation sera porté à 20 stations", selon la même source. Selon l'ONA, La réutilisation sollicite une coordination étroite entre les différentes structures impliquées dans les opérations de réutilisation à tous les niveaux.

Pour les régions enclavées, l'Office lance son propre produit, à savoir, le projet de fabrication locale et la commercialisation de stations monoblocs dont les études de faisabilité sont achevées.

Ce projet consiste en la réalisation d'une station d'épuration monobloc et modulaire d'une capacité unitaire de traitement de 150 équivalents habitants destinée au traitement des eaux usées des petites agglomérations, des bases de vie, des casernes militaires, et des complexes touristiques et hôteliers. La capacité unitaire peut être augmentée à 350 équivalents habitants avec la possibilité d'installation côte à côte de plusieurs modules pour assurer la capacité de traitement demandée. Aussi, l'ONA a mis en place le processus de délégation d'une station d'épuration avec une solution 100% algérienne. Une démonstration sera faite à ce sujet lors des célébrations de la Journée Mondiale de l'Eau le 22 mars prochain.

Placé sous la tutelle du ministère des Ressources en Eau, l'Office national de l'assainissement (ONA) est un établissement public national à caractère industriel et commercial.

Actuellement, l'ONA assure la gestion des infrastructures de l'assainissement sur le territoire de 44 wilayas à savoir: Plus de 55,342 Km de réseaux d'assainissement, pour 1.147 communes, correspondant à environ 80 % du linéaire national, 499 stations de relevage et de drainage, 154 stations d'épuration, 76 stations à traitement intensif (boes actives), 75 stations à traitement extensif, (par lagunage aéré ou naturel) et 03 stations d'épuration à filtres plantés.

## APICULTURE

## La lutte contre la varroase préconisée

L'organisation régulière des sessions de formation en faveur des apiculteurs sur la lutte contre la varroase, une maladie parasitaire des abeilles a été préconisée hier à Constantine par les participants aux journées techniques et scientifiques sur l'apiculture ouvertes, au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales (CNFPCL).

"La programmation des stages de formation pratiques et théoriques autour des techniques et des méthodes de lutte contre cette maladie causée par l'acarien parasite varroa, aura pour objectif d'améliorer la qualité du rendement de la production du miel à travers l'initiation aux nouveaux procédés adoptés dans ce domaine", a indiqué le secrétaire général de la chambre locale de l'agriculture, Hichem Bencheikh, lors de cette rencontre, initiée par la direction locale des services agricoles (DSA). Il a dans ce sens indiqué que ces formations périodiques doivent être intégrées dans le cadre du programme annuel de vulgarisation agricole destiné aux apiculteurs et encadrée par une équipe pluridisciplinaire et devront contribuer à assurer la pérennité de la filière apicole. De son côté, la responsable de la filière apicole à l'ITTELY (institut technique des élevages) Ghania Zitouni a précisé que "ces dernières années la production apicole et le cheptel d'abeilles étaient menacés à l'échelle nationale, à cause des changements climatiques et environnementaux qui affectent le rendement et la qualité du miel", notant que plus de treize (13) de variétés de miel sont produites à l'échelle nationale dont le miel de romarin, de caroubier de lavande et d'eucalyptus. Cette rencontre scientifique de trois jours vise la présentation des techniques modernes d'élevage et d'alimentation de l'abeille, la production, la transformation et le conditionnement du miel ainsi que les méthodes de lutte contre les maladies de la ruche, a souligné de son côté, le directeur local du secteur agricole Yacine Ghediri.

## COMMERCE EXTÉRIEUR

## L'exportation pour changer les indicateurs de la balance commerciale

Le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai a affirmé à Boumerdes, que le Gouvernement ambitionnait de changer les indicateurs de la balance commerciale à travers l'exportation.

"Nous ambitionnons d'inverser les indicateurs de la balance commerciale du pays à travers l'exportation" et "le recours à l'importation se fera selon nos besoins", a déclaré samedi à la presse M. Bekkai qui présidait l'ouverture du 1er Salon de l'investissement et de la production locale.

Rappelant les trois facteurs à l'origine de l'effondrement de l'économie nationale, à savoir "l'importation, la sur-facturation et la bureaucratie", M. Bekkai a indiqué "nous tentons d'opérer un changement à travers la stratégie nationale d'exportation (SNE)" qui s'inspire des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Cette stratégie a identifié les secteurs "où nous pouvons être producteurs et exportateurs", à l'instar de l'agriculture et la production pharmaceutique, a-t-il dit.

Dans ce sillage, le ministre délégué a fait état de l'organisation d'ateliers techniques au niveau de son département pour redynamiser ces secteurs et écouter les préoccupations de leurs responsables en vue d'obtenir des résultats concrets à la fin de l'année en cours.

Répondant aux questions des journalistes, M. Bekkai a reconnu l'existence d'une lourdeur administrative en ce qui concerne la prise en charge des coûts de production et de transport maritime, aérien et terrestre des produits nationaux vers l'étranger. A ce propos, le ministre délégué s'est engagé à "l'élimi-



nation de ces entraves et à la réduction des coûts".

Appelant, dans ce cadre, les producteurs et exportateurs à la nécessité d'œuvrer à la maîtrise des coûts de production et d'exportation, car, a-t-il expliqué, "les mesures juridiques de sauvegarde actuelles et celles qui seront prises par l'Etat, en sus des systèmes d'appui et le Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), sont toutes immédiates". Par ailleurs, le

ministre délégué chargé du Commerce extérieur, M. Bekkai a annoncé la révision en cours de l'ensemble des textes et réglementations encadrant l'investissement et le dossier du foncier industriel.

Affirmant "l'existence d'une véritable économie nationale", M. Bekkai a mis en avant l'importance de protéger et encourager cette économie, en assurant notamment le foncier industriel, un dossier qui pose de véritables problèmes aux investisseurs "poussés dans certains cas à la location d'assiettes foncières, ce qui augmente les coûts de production et de commercialisation".

Organisé à la salle omnisports "Mohamed Belaredj" de Boumerdes, le 1er Salon de l'investissement et de la production locale se poursuit en présence de 50 exposants locaux (publics et privés) intervenant dans différents domaines, en sus des compagnies d'assurance, des organismes de soutien à l'emploi et des instances chargées du foncier industriel dans la wilaya.

## INVESTISSEMENT

## Vers la relance du projet "Almarai" en Algérie

Le ministre du commerce Kamel Rezig a indiqué avoir demandé officiellement à l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite de relancer le projet de la société saoudienne "Almarai" en Algérie, ajoutant qu'il recevra dans les prochains mois des représentants de cette société saoudienne pour relancer ce projet.

Dans une publication sur sa page Facebook, M. Rezig a affirmé que la demande de relance du projet de la société laitière "Almarai" en Algérie, a été faite lors d'une rencontre avec l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite à Alger, Abdelaziz Ben Ibrahim Hamad El Omairini. Pour rappel, le projet de réalisation d'un partenariat algéro-saoudien dans le domaine de production du lait et dérivés remonte à 2009. Les négociations menées par les deux parties n'ont pas permis à ce projet de voir le jour. La société saoudienne "Almarai" est pionnière dans

plusieurs produits de base, notamment les produits laitiers, les jus, les vienneseries, les produits avicoles et le lait pour nourrissons notamment dans la région du Moyen Orient et d'Afrique du nord. Le ministre du Commerce, Kamel Rezig avait reçu le 21 janvier dernier en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, l'ambassadeur saoudien à Alger.

Les deux parties avaient examiné les moyens de promotion du partenariat et de la coopération bilatérale.

M. Rezig a salué les relations bilatérales "exceptionnelles" qui ne cessent "d'évoluer", en vue de les promouvoir en véritable partenariat entre les deux parties à même de relever le volume des échanges commerciaux au service de l'économie des deux pays. Le ministre a appelé les opérateurs économiques saoudiens à tirer profit du climat des affaires, des avantages préférentiels accordés par

l'Algérie aux partenaires, notamment les pays frères et des facilitations contenues dans la loi de finances 2020, autres grands réseaux de distribution.

M. Rezig a appelé l'ambassadeur saoudien à la nécessité d'approfondir la coopération économique entre les deux pays, en se focalisant sur l'investissement direct en Algérie, eu égard à sa position stratégique notamment après son adhésion officielle à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), ce qui est à même de favoriser l'augmentation du volume des exportations à travers un produit algéro-saoudien commun destiné à l'exportation aux marchés africain et asiatique, en premier lieu.

Pour sa part, l'ambassadeur saoudien a rappelé les accords économiques conclus entre les deux parties, qui ont permis d'augmenter le volume des investissements saoudiens en Algérie dans divers domaines.

## CIMENTES DE BENI SAF

## Vers l'exportation de plus de 45000 tonnes de clinker vers des pays africains en 2020

La Société des ciments de Beni Saf (Ain Témouchent), relevant du Groupe public industriel des ciments d'Algérie (GICA), prévoit d'exporter durant l'année en cours plus de 45.000 tonnes de clinker vers des pays africains, a indiqué hier à Oran la chargée de la communication et de commercialisation de cette société. En marge de la 2ème édition du Salon international de l'investissement dans l'immobilier, de la construction et des travaux publics "Oran, investissement et exportation 2020", organisé du 26 février au 2 mars, Dakmouss Fatima-Zohra a souligné, à l'APS, que la Société des ciments de Beni Saf prévoit d'exporter durant l'année en cours plus de 45.000 tonnes de clinker vers différents pays afri-

cains, à travers le port de Ghazaouet (Tlemcen). Mme Dakmouss a fait savoir que des commandes sont à l'étude pour d'éventuelles opérations d'exportation durant l'année en cours pour une quantité globale de 45.000 tonnes de clinker vers des pays africains, dont le Ghana, la Guinée et la Mauritanie, et ce, à travers le port de Ghazaouet, rappelant qu'en 2019 quelque 9.000 tonnes du même produit ont été exportées vers la Guinée et le Sénégal, à travers le même port. Elle a, à ce titre, déclaré qu'après avoir honoré les commandes nationales en ciment gris, notamment les commandes de la région Ouest du pays, la Société des ciments de Beni Saf relève le défi et s'oriente vers l'exportation vers

les marchés africains comme première étape, avant de cibler les marchés européens et autres dans une autre étape. La Société des ciments de Beni Saf prend en charge la fourniture du ciment gris aux différents opérateurs économiques et entreprises de construction de la région Ouest du pays, dont Aïn Témouchent, Oran, Sidi Bel-Abbès et également Alger, a-t-elle indiqué, ajoutant qu'entre 4.500 et 5.500 tonnes sont commercialisées quotidiennement. La production annuelle de la Société, qui emploie 430 travailleurs, varie entre 1 million et 1,2 million de tonnes de ciment gris et 1 million de clinker, a-t-on fait savoir. A noter que 93 exposants de nationaux et étrangers participent au deuxième Salon international

de l'investissement dans l'immobilier, la construction et les travaux publics, à travers trois salons simultanés, à savoir "l'immobilier, la construction et les travaux publics", "l'industrie et la manutention" et "transport et logistique".

Le salon, organisé par l'Agence de communication "Sunflower", regroupe des entreprises nationales publiques et privées spécialisées dans l'immobilier, la construction et l'aménagement externe et interne, ainsi que d'autres de Tunisie, Canada, Turquie, Chine, Belgique, entre autres, en plus d'institutions bancaires spécialisées dans le financement de l'immobilier, le logement ainsi que l'Agence locale de soutien à l'emploi des jeunes.

## FAO

## L'innovation agricole est le meilleur moyen pour assurer la sécurité alimentaire

L'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a estimé que l'innovation, en général et en particulier dans le domaine de l'agriculture, est la force motrice essentielle pour parvenir à un monde libéré de la faim et de la malnutrition.

L'innovation agricole consiste en la mise en œuvre de produits, de processus ou des modes d'organisation nouveaux ou existants, dans un contexte spécifique, afin d'accroître l'efficacité, la compétitivité et la résilience dans le but de résoudre un problème, lit-on sur le site web de la FAO.

Cette innovation touche toutes les dimensions du cycle de production et l'ensemble de la chaîne de valeur - de la production agricole, forestière, halieutique ou animale à la gestion des intrants et jusqu'à l'accès au marché.

S'agissant du rôle de la FAO dans la défense de l'importance de l'innovation en agriculture pour accroître la sécurité alimentaire, le développement durable et promouvoir le développement rural, cette dernière aide les Etats membres à libérer le potentiel de l'innovation pour stimuler la croissance socio-économique, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, réduire la pauvreté et améliorer la résilience au changement climatique afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

A titre d'exemple, la FAO et ses partenaires travaillent dans neuf pays pilotes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale pour réunir des



partenaires internationaux, nationaux et locaux afin d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de développement des capacités d'innovation agricole.

Cette dernière aide également les gouvernements à élaborer des stratégies qui favorisent la mécanisation agricole durable et collabore avec les petites entreprises, les coopératives et les organisations locales pour que les petits exploitants agricoles aient

accès à des services mécanisés. Selon la FAO, l'innovation numérique joue un grand rôle dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture car elle vise à exploiter la puissance des technologies numériques pour piloter, accélérer et adapter les idées novatrices ayant un fort potentiel en terme d'impact sur l'alimentation et l'agriculture, en transformant les solutions et les services numériques en biens publics mondiaux.

## GRAND BRETAGNE

## Les nouveaux modèles de voitures produisent plus de CO2 que les anciens

Les nouveaux modèles de voitures vendus au Royaume-Uni produisent plus de dioxyde de carbone que les anciens, a révélé, vendredi, une nouvelle étude du groupe de consommateurs "Which?". Selon cette étude, les voitures, qui répondent aux dernières normes d'émissions utilisent une technologie de moteur à combustion interne plus propre pour lutter contre la pollution de l'air, mais la hausse incessante de la demande de modèles plus gros et plus lourds fait augmenter les émissions moyennes de gaz à effet de serre. Par ailleurs,

la dernière génération de voitures a produit 7% d'émissions de plus que celles fabriquées selon les normes antérieures, fait ressortir cette étude, qui a testé plus de 292 modèles commercialisés au Royaume-Uni depuis 2017.

"Il est choquant de constater des niveaux croissants d'émissions de dioxyde de carbone pour les dernières voitures qui sont construites et vendues aux consommateurs britanniques", a commenté Lisa Barber, éditrice du magazine de "Which?".

"Les constructeurs automobiles doivent s'assurer

qu'ils font tout ce qu'ils peuvent pour créer des véhicules plus propres et mieux adaptés à notre planète et à son avenir", a-t-elle ajouté. L'étude a également relevé que les émissions de carbone dépassaient les chiffres officiels donnés par les régulateurs de l'UE, qui ne mesurent pas une utilisation prolongée à des vitesses autoroutières ou ne prennent pas en compte des voitures transportant plusieurs personnes utilisant la climatisation et la radio. Dans l'ensemble, les voitures qui respectaient les dernières réglementations en matière

d'émissions produisaient 162,1 g de CO2 par kilomètre, soit 10,5 g de plus que les précédents modèles.

Alors que les constructeurs automobiles européens doivent contenir ces émissions en dessous de 95 g par Km dans tous les véhicules afin d'éviter des amendes élevées, les fabricants à travers tout le continent s'efforcent à construire et vendre de nouveaux modèles électriques afin de respecter ces règles, bien que beaucoup s'appuient sur des modèles hybrides qui combinent la combustion interne avec l'énergie de la batterie.

## FRANCE

## Légère baisse des immatriculations automobiles en février

Le marché automobile français a connu une légère baisse au mois de février, surtout au détriment du groupe Renault, selon les chiffres publiés hier par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

Au total, 167.785 voitures particulières neuves ont été immatriculées en France le mois dernier, soit une baisse de 2,7% par rapport à février 2019.

Cette baisse est toutefois beaucoup moins forte qu'en janvier (-13,44%), où les constructeurs avaient subi le contrecoup d'une hausse drastique en début d'année des malus sur les gros véhicules les plus polluants.

Sur les deux premiers mois de l'année, la baisse est de 7,9%, avec un nombre de jours ouvrés équivalent.

Parmi les constructeurs français, le groupe PSA tire son épingle du jeu avec 60.874 voitures vendues (+0,49%) grâce à la marque Peugeot (+1,71%) et aussi à DS qui fait plus que doubler ses ventes (+113,48%), tandis que Citroën lâche 6,25%. Le groupe Renault perd 9,78%, notamment à cause d'un plongeon de près de 27% de Dacia. Les groupes étrangers perdent globalement 1,42%, ce qui ne les empêche pas de voir leur part de marché très légèrement progresser à près de 42%. Le groupe allemand Volkswagen gagne 1,42%, grâce notamment à Audi qui bondit de 30,8%. Sur le segment haut de gamme, son compatriote BMW progresse aussi fortement de 18,88%.

A l'inverse, le groupe italo-américain Fiat-Chrysler (FCA) trébuche de 28,26%, l'américain Ford de 26,06%, et l'allemand Daimler de 12,13%.

Les japonais Nissan et Toyota, qui affichaient déjà une tendance haussière en janvier, continuent pour leur part à progresser respectivement de 14,89% et de 13,54%, tout comme le sud-coréen Hyundai (+16,42%).

## AVIATION

## Le groupe Emirates de Dubaï connaît un ralentissement dû au coronavirus

Le groupe Emirates de Dubaï a connu un "ralentissement" des affaires en raison de l'épidémie de coronavirus et a demandé au personnel de prendre des congés payés, selon les agences de presse étrangères.

Emirates Group, une société holding publique qui compte Emirates Airlines parmi ses actifs, comptait plus de 100.000 employés, dont plus de 21.000 équipages de cabine et 4.000 pilotes, à fin mars 2019, à la fin de son dernier exercice.

"Nous avons constaté un ralentissement mesurable de l'activité de toutes nos marques et un besoin de flexibilité dans notre façon de travailler", selon un e-mail interne envoyé aux employés vu par Reuters.

Le courriel demandait au personnel qui avait "accumulé un solde important de congés annuels" d'envisager de prendre un congé payé.

Il a également déclaré que la société offrirait des congés sans solde aux employés occupant des postes non opérationnels et pourrait les offrir au personnel opérationnel. Les participations du groupe Emirates comprennent également dnata, qui exploite des services aéroportuaires et des agences de voyages dans le monde entier.

Les compagnies aériennes mondiales ont mis en garde contre le bilan de leurs activités suite à l'épidémie de coronavirus qui a fait son apparition en Chine fin décembre et s'est depuis propagée dans plus de 50 pays.

APS

## CHINE

## Entrée en vigueur de la loi sur les marchés financiers

La nouvelle loi chinoise sur les marchés financiers est entrée en vigueur hier, simplifiant la réglementation sur les introductions en Bourse et renforçant les sanctions en cas de délit d'initié.

Le texte, adopté fin 2019 par le parlement, constitue "un événement majeur dans la réforme des marchés de capitaux du pays", a indiqué l'agence Chine nouvelle.

Le nouveau système d'introduction en Bourse repose sur une simple procédure d'enregistrement et non plus sur l'approbation préalable de la Commission de régulation des marchés financiers (CSRC).

Les sociétés ne sont plus obligées de déléguer des bénéfices pour demander à entrer en Bourse mais doivent fournir une information financière précise.

Les autorités chinoises ont pris

récentement des initiatives pour attirer les cotations de grandes entreprises de technologie.

En juillet, l'équivalent d'un Nasdaq chinois a été lancé à la Bourse de Shanghai avec une nouvelle plateforme destinée aux valeurs technologiques, le STAR Market.

C'est cette plateforme qui est chargée de l'enregistrement des demandes d'introduction en Bourse. La loi amendée renforce également la protection des investisseurs minoritaires.

Elle impose aux sociétés d'améliorer la transparence et d'établir un mécanisme de résolution des conflits pour répondre aux plaintes d'actionnaires. Les compagnies reconnues coupables de déclarations fausses ou trompeuses ou d'avoir soustrait des informations importantes à la connaissance des actionnaires encourrent des amendes comprises entre 1 et

10 millions de yuans (de 143.000 à 1,4 million de dollars). La loi renforce également les peines en matière de fraudes sur les marchés financiers et de délits d'initié. Les individus reconnus coupables de délit d'initié se verront infliger une amende de deux à dix fois la valeur de leurs gains illicites. Les intermédiaires ou les sociétés de services déclarées coupables d'avoir fourni de fausses informations durant une introduction en Bourse sont passibles d'amendes comprises entre 2 et 20 millions de yuans, contre 300.000 à 600.000 yuans actuellement.

La loi interdit également aux employés d'entreprises du secteur financier, travaillant pour les autorités de régulation comme pour les sociétés de courtage ou les marchés boursiers, de négocier des titres pour leur propre compte.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE M'sila : 2 morts et 3 blessés dans un accident de la route à Bousaâda

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et trois (3) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu hier matin à l'entrée est de la ville de Bousaâda (M'sila), a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Cet accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules touristiques et un bus a précisé la même source soulignant que l'opération de secours se poursuit pour évacuer les blessés à l'hôpital de Bousaâda. Une enquête est ouverte par les services territorialement compétent pour déterminer les causes de cet accident, a-t-on conclu.

## SÉTIF Appel à adopter une nouvelle approche dans la gestion des associations

Les participants au premier séminaire des associations et clubs actifs dans la commune de Sétif ont souligné samedi «la nécessité d'adopter une nouvelle approche dans la gestion des associations et des clubs de la société civile». «Il est primordial d'adopter une nouvelle démarche dans la gestion des associations et clubs, en s'inspirant des expériences qui ont prouvé leur efficacité sur le terrain et permis à ces derniers d'évoluer en partenaires», a affirmé Abderrazak Belakghouz, professeur de philosophie à l'Université Mohamed Lamine Dabaghine, lors de son intervention intitulée «l'impact de l'action associative dans la promotion de la société».

Il a dans ce sens mis en avant l'importance de l'utilisation des réseaux sociaux et des nouvelles technologies de communication pour mieux visualiser les projets des associations et l'échange d'expérience. Les intervenants ont aussi évoqué plusieurs sujets liés au domaine de la gestion des associations et des clubs, notamment «la démocratie participative» ainsi que «le volontariat : son importance et ses avantages pour la société». Pour sa part, le vice-président de l'APC de Sétif, chargé de la culture et des sports, Fatah Karou, a déclaré que cette rencontre constitue «un espace de communication entre associations pour échanger leurs expériences et mettre en avant leurs activités», appelant à développer le travail associatif de concert avec les collectivités locales.

La rencontre, initiée par l'APC de Sétif, tenue au Musée national public de Sétif, a réuni une centaine de représentants d'associations et de clubs

## TÉBESSA L'absence de transport en commun irrite les usagers de la gare routière

Des usagers de la gare routière «Hocine Aït Ahmed» située à l'entrée de la ville de Tébéssa ont exprimé samedi leur mécontentement devant l'absence de moyens de transport urbain en commun pour desservir cette structure.

Ce manque contraint les voyageurs à prendre des taxis à 300 DA la course pour rejoindre cette gare puis se rendre à leurs destinations dans les autres wilayas, ont indiqué certains voyageurs.

Depuis son ouverture en 2016, cette gare se trouve dans un état «catastrophique», ont affirmé ces usagers qui déplorent également «le manque de sécurité, le défaut d'éclairage, l'inexistence de latrines et de commerces, ajouté à cela les débris qui inondent la gare». Le directeur des transports, Mourad Khelif, a indiqué que les transporteurs ont été redirigés la semaine passée vers la gare routière «Hocine Aït Ahmed» après y avoir mené une large opération de nettoyage sur ordre du wali. Il a également assuré que «des solutions rapides seront apportées», relevant la disponibilité de taxis collectifs à partir du centre ville et la possibilité de recourir aux transporteurs de la ligne El Hammamet. La gare routière «Hocine Aït Ahmed», réalisée pour plus de 460 millions DA, est entrée en activité en 2016. Sa gestion a été confiée à la Société d'exploitation et de gestion des gares routières d'Algérie (SOGRAL).

## LAGHOUAT

# 4 nouvelles structures de la Protection civile réceptionnées avant la fin de l'année

Quatre nouvelles structures de la Protection civile (PC) seront réceptionnées dans la wilaya de Laghouat avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris hier des responsables de la direction locale de la P.C.

Il s'agit de deux unités secondaires dans les communes de Hassi-Delaâ et El-Ghicha, un poste avancé dans la commune de Tadjerouna et une annexe nationale de formation des agents de la P.C, dont les travaux ont été finalisés en attendant son équipement, a indiqué le directeur de la P.C de la wilaya, le commandant Réda Krita, en marge de la commémorative de la journée mondiale de la P.C.

Ces structures sont appelées à promouvoir les prestations d'interventions et de sauvetage au niveau de ces régions enclavées, de répondre aux attentes de la population et étendre la couverture à travers les différentes communes de la wilaya, a-t-il souligné. Pas moins de 341 secouristes ont été formés au titre de la saison 2019/2020 par la direction de la PC de Laghouat, dans le cadre du programme «un secouriste dans chaque



foyer», a indiqué le chef de la cellule extérieure à la direction de la PC, le lieutenant Walid Nekomouche.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Un réseau de trafic de psychotropes neutralisé à Ksar El-Boukhari

Un réseau de trafic de psychotropes a été neutralisé récemment par les éléments de brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Ksar El-Boukhari, au sud de Médéa, et une importante quantité de comprimés psychotropes a été récupérée, a-t-on appris dimanche auprès de la Sûreté de wilaya.

Cette opération est la troisième du genre, menée par différents services de police de la wilaya de Médéa, depuis le début de l'année, a-t-on rappelé, précisant que la neutralisation du réseau, qui activait au niveau de la localité de Ksar-El-Boukhari, est intervenue suite à l'exploitation par les éléments de la BRI de renseignements fai-



sant état d'un trafic de psychotropes conduit par des récidivistes.

Neuf individus impliqués dans ce trafic ont été appréhendés, dans le sillage de

l'enquête déclenchée par les éléments de la BRI qui ont saisi, lors de la perquisition du domicile de l'un des membres de ce réseau, de pas moins de 2000 compri-

més psychotropes, ainsi que des armes blanches et une somme d'argent provenant de la vente de ces psychotropes, a indiqué la même source.

Un réseau similaire avait été démantelé, à la mi février passé, au niveau de la ville de Berrouaghia, est de Médéa, conduisant à l'arrestation de 14 personnes, parmi lesquelles un médecin et un pharmacien, qui faciliter l'approvisionnement des membres de ce réseau en comprimés psychotropes, destinés à alimenter les milieux de la petite délinquance au niveau de plusieurs quartiers de Berrouaghia et Médéa, a-t-on rappelé de même source.

## GLISSEMENTS DE TERRAIN À TIZI-OUZOU Lancement prochain d'une étude des zones urbanisables

Une étude des zones urbanisables au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, sera réalisée prochainement, a indiqué hier le wali Mahmoud Djamaa, à l'ouverture d'une journée sur la gestion des risques majeurs à l'occasion de la journée mondiale de la protection civile.

Evoquant, à l'occasion, certaines catastrophes ayant touché la wilaya, comme inondations et enneigement, M. Djamaa a souligné que le problème majeur qui se présente à la wilaya est celui «des glissements de terrains au niveau de plusieurs communes». Rappelant la démolition récente qui a touché des immeubles au niveau de la commune de Ain El Hammam, au Sud-est de la wilaya, M. Djamaa, a fait savoir qu'«une autre opération de démolition sera effectuée prochainement à Azazga, et au niveau de certains équipements, tels certains établissements scolaires qui risquent d'être touchés par des affaissements de terrains».

A cet effet, a-t-il indiqué, «un appel d'offre a été lancé pour la sélection d'un bureau d'étude à l'effet d'étudier comment doit s'opérer l'urbanisation future au niveau de certaines zones au

niveau de la wilaya», à l'exemple, a-t-il cité, d'Azazga, à l'Est de la wilaya et de Ain El Hammam.

Une demande, dans ce sens, a été transmise au ministère de l'Habitat pour son aval et l'entame de l'étude géotechnique afin de dégager les zones constructibles, celles qui le seront sous conditions, et déterminer la carte de l'urbanisation future au niveau de ces régions», a-t-il souligné.

Le commandant Keffous Merzak, sous-directeur à la direction générale de la Protection civile, a développé lors de son intervention à cette journée, les nouvelles approches adoptées de par le monde, et par l'Algérie, dans la gestion des risques et des catastrophes qui tendent «au-delà de la gestion, à prévenir les risques et les conséquences des catastrophes». Dans le même sillage, le responsable local de la Protection civile, le lieutenant Chabour Hakim, a estimé qu'il faudrait «passer de la gestion des risques et catastrophes pour parvenir à la prévention avec comme objectif de réduire les conséquences de tout aléa naturel donné».

Lors de cette journée où des portes ouvertes sur la Protection civile placée



sous le thème «Un secouriste par foyer», M. Chabour a fait savoir que les unités locales de la Protection civile ont formé depuis la mise en place de cette opération en 2010, quelque 3 142 secouristes du nt 280 durant l'année écoulée. La formation organisée en 04 sessions par année, a-t-il précisé, «est ouverte à toutes les catégories de la société et ne requiert aucune exigence avec pour objectif de leur inculquer l'apprentissage des premiers soins et gestes à adopter en cas d'accident».

## ENVIRONNEMENT

## Les catastrophes naturelles reviennent cher aux économies de la région MENA

Les catastrophes naturelles ont coûté au cours des 30 dernières années, quelque 20 milliards de dollars aux économies de la région Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), lit-on sur le site de la Banque mondiale (BM).

Au cours des 30 dernières années, plus de 40 millions de personnes ont été affectées par des catastrophes naturelles dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et celles-ci ont coûté quelque 20 milliards de dollars à leurs économies, selon un rapport de la BM.

Durant les seules 5 dernières années, plus de 120 catastrophes ont provoqué des dommages de l'ordre de 1 milliard de dollars par an en moyenne.

Dans la région MENA, l'interaction entre les catastrophes naturelles, l'urbanisation rapide, la rareté de l'eau et le changement climatique est devenue un défi majeur pour la mise en place de politiques et la planification.

Ce rapport, rédigé en étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Secrétariat des Nations Unies de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (UNISDR) est axé sur ces défis et présente une synthèse de l'état des risques de catastrophes dans la région



MENA, y compris les lacunes et les domaines nécessitant la mise en œuvre de mesures correctrices ou d'actions renforcées.

Il souligne les progrès accomplis et les opportunités de tirer des enseignements des meilleures pratiques et fournit aux gouvernements et partenaires des commentaires critiques

sur les efforts et processus requis pour rendre la région plus résiliente aux catastrophes naturelles.

Finalement, ce rapport se propose de mettre en place un cadre stratégique de soutien aux pays de la région MENA dans leurs efforts pour passer de simples réactions aux catastrophes à une gestion proactive des risques.

## GRÈCE

## 4 canots de migrants accostent sur l'île de Lesbos

Quatre canots pneumatiques chargés de plus de 200 migrants ont accosté en moins de quatre heures dimanche sur l'île grecque de Lesbos et un cinquième était en approche après que la Turquie a ouvert ses frontières, ont rapporté des médias.

Dès 6h30 (4H30 GMT) à Lesbos, «deux bateaux sont arrivés dans le nord avec respectivement 74 personnes (dont 36 enfants) et 53 personnes (dont 33 enfants).

Deux autres bateaux sont arrivés dans le sud» de l'île, a déclaré Leon Theologos, du Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR).

«C'est le 4<sup>e</sup> bateau

jusqu'à présent et il est à peine 08H00 du matin», a-t-il ajouté, en désignant «un autre (canot) se dirigeant» vers la côte nord de l'île.

Selon l'Agence grecque ANA, quelque 220 migrants étaient à bord des quatre canots. Selon la chaîne TV ERT, l'un des bateaux transportait 35 Syriens et 11 Afghans.

Les conditions météo étaient favorables dimanche à la traversée de la mer Egée.

Selon les garde-côtes grecs, quelque 180 migrants sont arrivés sur les îles de Lesbos et Samos malgré des vents forts entre vendredi et samedi, franchissant la frontière maritime entre la Turquie et la

Grèce. Selon le HCR, un canot est également arrivé dimanche sur l'île grecque de Samos.

Au nord-est de la Grèce, quelque 13.000 migrants selon l'ONU, étaient rassemblés à la frontière terrestre gréco-turque, espérant également passer de Turquie en Grèce, après la décision de la Turquie dans la nuit de jeudi à vendredi de ne plus empêcher les migrants qui essaient de se rendre en Europe de franchir la frontière.

Le long des 200 km de frontière où les autorités grecques ont renforcé leurs patrouilles, Athènes a «empêché 9.600 migrants d'entrer illégalement» sur son territoire dans la nuit

de samedi à dimanche, a déclaré le ministre grec de la Défense, Alkiviadis Stefanis.

«Nous protégeons fermement les frontières de la Grèce et de l'Europe, a-t-il déclaré dimanche sur Skai TV. Dans la nuit, les autorités grecques ont procédé à 73 nouvelles arrestations de migrants clandestins, qui s'ajoutent aux 66 de la veille.

«Au moins 13.000 personnes sont présentes le long des 212 km de la frontière» terrestre, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM), précisant que parmi les migrants se trouvent des familles avec de jeunes enfants.

## TURQUIE

## Quelque 36.776 migrants ont quitté le pays

Quelque 36.776 migrants ont quitté la Turquie via sa province d'Edirne dans le nord-ouest du pays, a déclaré samedi le ministre de l'Intérieur turc, Suleyman Soylu.

M. Soylu, cité par l'agence Anadolu, a déclaré dans une publication sur Twitter, que c'était le chiffre mis à jour à 21 h 02 heure locale (18h02 GMT), samedi soir. Les autorités turques ont annoncé, vendredi, qu'elles n'essaieraient plus d'empêcher les migrants en situation irrégulière de passer en Europe.

La décision a été prise après que 34 soldats turcs ont été tués à Idlib, dans le nord de la Syrie. Des milliers de migrants en situation irrégulière sur le territoire turc ont afflué vers la province d'Edirne pour se rendre en Europe. La Turquie accueille déjà quelque 3,7 millions de réfugiés syriens, plus que tout autre pays au monde, ainsi qu'un demi-million de réfugiés provenant d'autres pays, l'Afghanistan et l'Irak, notamment.

Ankara déplore le manque de soutien de la part de l'Union européenne (UE), qui n'a pas tenu ses promesses d'aider la Turquie à soutenir les migrants, et de prévenir de nouvelles vagues de migration depuis les pays en proie aux conflits, notamment la Syrie.

## CHINE

## 5 morts dans l'effondrement d'une mine de charbon dans le sud-ouest

Cinq personnes ont été tuées samedi soir à la suite de l'effondrement d'une mine de charbon dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest), ont déclaré hier les autorités locales. L'accident s'est produit à 21h10 dans la mine de charbon de Shugentian du district de Luoping, alors que 22 mineurs travaillaient sous terre. Au total, 17 mineurs ont été extraits en sécurité de la mine après l'accident. Les secouristes ont retrouvé les cinq autres mineurs morts. Une enquête sur la cause de l'accident est en cours.

## ALLEMAGNE

## Une voiture percutée la foule dans l'ouest de l'Allemagne : onze blessés

Une femme de 81 ans a percuté la foule au volant de sa voiture samedi soir à un arrêt de tramway à Essen, blessant onze personnes, dont trois se trouvent dans un état critique, a annoncé un porte-parole de la police, cité par le quotidien allemand Bild.

Une BMW s'est dirigée vers un arrêt de tramway à Essen et a heurté un groupe de personnes qui étaient descendues du tram, a indiqué le porte-parole de la police Christoph Wickhorst.

La conductrice a également été blessée et envoyée à l'hôpital par la suite. On ne sait toujours pas si la conductrice a manqué le feu de signalisation ou si le feu était défectueux ou encore ce qui a provoqué l'accident. Selon un autre journal Westdeutsche Zeitung, parmi les blessés, trois personnes ont subi des blessures potentiellement mortelles et quatre autres ont été grièvement blessées.

La police a enregistré les témoignages d'un grand nombre de personnes sur place sur ce qui s'est passé.

## SUISSE

## Plusieurs blessés dans une fusillade

Plusieurs personnes ont été blessées samedi dans des coups de feu survenus dans un appartement à Grandson, dans l'ouest de la Suisse, a confirmé la police locale dans un communiqué. La police du canton de Vaud a indiqué être alertée samedi après-midi que des coups de feu avaient été tirés dans un appartement à Grandson. Les gendarmes ont trouvé plusieurs blessés dans l'appartement par la suite, selon la même source. Une enquête pénale a été ouverte par le procureur de service. On ignore si une ou plusieurs personnes ont été interpellées.

APS

## RAIL

## Le gouvernement canadien «optimiste» sur une solution avec les autochtones

Le gouvernement canadien a indiqué samedi «rester optimiste» quant à la résolution de la crise actuelle avec les peuples autochtones, opposés à la construction d'un gazoduc, au troisième jour de négociations avec les chefs héréditaires Wet'suwet'en.

«Ce sont des discussions difficiles», «on parle de 150 années de promesses non tenues et de cynisme, on comprend qu'il puisse y avoir des interrogations», a expliqué la ministre canadienne chargée entre le gouvernement canadien et les peuples autochtones, Carolyn Bennett, à des journalistes. A l'origine du conflit: la décision des chefs héréditaires de la nation Wet'suwet'en de Colombie-Britannique de bloquer le chantier de gazoduc Coastal GasLink vers la côte du Pacifique, au motif qu'il traverse leurs terres ancestrales.

Alors que les manifestations ont rapidement fait tache d'huile dans tout le pays, le gouvernement espère que ces rencontres aboutiront à la



levée des barrages qui perturbent l'activité ferroviaire au Canada et ont provoqué pénuries et pertes d'emplois. «C'est très complexe», mais «on veut démêler tout ça et mettre les choses au cl air», a insisté la ministre Carolyn Bennett. Des discussions sur le droit territorial, sur l'environnement et les changements climatiques sont au menu des négociations, qui se déroulent depuis jeudi en Colombie-

Britannique. «On a des discussions qui se passent bien», a confirmé le chef Na'moks à Radio Canada.

«Nous souhaitons une solution positive, nous voulons que la vie revienne à la normale», a-t-il ajouté.

Bien que les relations entre Ottawa et les «Premières nations» soient définies par la loi sur les Indiens, un texte de 1876, toutes les revendications territoriales des autochtones n'ont pas été réglées au Canada, selon les experts. Avant la rencontre en Colombie-Britannique, la police fédérale s'est engagée à se retirer du site du projet de gazoduc, comme l'exigeaient les chefs héréditaires.

Vendredi, la société publique de transports de passagers Via Rail a déclaré que «la plupart des services reprendraient progressivement leurs opérations» à compter de mardi, alors que le trafic était paralysé depuis le 6 février. Au total, 940 trains ont été annulés en raison des blocus affectant plus de 164.000 passagers.

## CAS DE CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

### Les bilans réalisés sur les sujets contacts sont négatifs

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé, hier à Alger, que tous les bilans réalisés sur les sujets contacts en lien avec le ressortissant italien atteint du coronavirus (Covid-19) se sont avérés "négatifs".

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite d'inspection et de travail au service des maladies virales à l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) des maladies infectieuses El-Hadi Flici (ex-El-Kettar), M. Benbouzid a indiqué que l'Algérie "n'a enregistré aucun nouveau cas positif de Coronavirus" et que les bilans réalisés sur les sujets contacts "en lien direct avec le ressortissant italien atteint de ce virus sont négatifs".

Le ministre qui a visité les différents services préparés pour accueillir d'éventuelles personnes atteintes du Covid-19, a fait savoir que "toutes les mesures ont été prises pour faire face à toute nouvelle apparition d'un foyer" de cette maladie. Il a assuré que des instructions "fermes" ont été données aux différents établissements hospitaliers pour se doter du matériel nécessaire notamment les masques (demi-masque filtrant coque et les masques chirurgicaux à élastiques), les combinaisons, les lunettes, les gels et les draps jetables. Le ministre a annoncé à l'occasion, avoir interdit aux fabricants de masques des lieux exporteur, au mépris d'une demande nationale éventuelle.

"Nous avons interdit aux particuliers d'exporter leurs fabrications (masques) et allons renforcer leur confection en important d'autres", a-t-il déclaré. Un cas de Covid-19 a été confirmé en Algérie, le 25 février. Il s'agit d'un ressortissant italien en provenance d'Italie.

Ce dernier a rejoint son pays vendredi soir, depuis l'aéroport de Hassi Messaoud (Ouargla) à bord d'un avion privé de la compagnie aérienne italienne.

L'Algérie avait élevé son niveau d'alerte et un dispositif global a été mis en place depuis janvier dernier pour faire face à l'épidémie du coronavirus (Covid-19) qui touche plusieurs pays, notamment ceux du Bassin méditerranéen, avait indiqué le ministre de la Santé.

Un numéro vert (3030), géré par des médecins, a été mis à la disposition des citoyens dans le cadre du plan de prévention.

Un numéro vert (3030), géré par des médecins, a été mis à la disposition des citoyens dans le cadre du plan de prévention.

Un numéro vert (3030), géré par des médecins, a été mis à la disposition des citoyens dans le cadre du plan de prévention.

## OUARGLA

### La maladie cœliaque en débat

Une campagne de sensibilisation sur la maladie également appelée "intolérance au gluten" a été lancée samedi à Ouargla, en vue d'informer le grand public notamment les malades ainsi que leurs proches sur la meilleure attitude à adopter face à cette pathologie. Initiée par l'association locale de malades cœliaques, cette campagne a été déclinée sous formes de portes ouvertes pour prodiguer des conseils et des orientations sur le régime sans gluten et la façon de gérer la maladie, selon les organisateurs. Encadrée par des membres de l'association avec le concours de praticiens, cette action qu'a abritée l'esplanade de l'Établissement public hospitalier (EPH - Mohamed Boudiaf) a été également une opportunité pour expliquer aux intéressés le mode de fonctionnement de cette maladie, considérée comme une intolérance permanente à certaines fractions du gluten (une protéine contenue dans les céréales, blé, orge et autres), ainsi que les facteurs de risque et de complications de cette dernière, a précisé à l'APS la présidente de l'association, Hanane Boughrara.

## EPIDÉMIE DE CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

### Le ministère de l'Enseignement supérieur prend des mesures "préventives" pour assurer les cours à distance en cas d'apparition de nouveaux cas

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a adopté des mesures "préventives" pour assurer les cours à distance "en cas d'apparition de nouveaux cas du Coronavirus en Algérie", a-t-on appris hier de la tutelle, qui précise que ces mesures seront "opérationnelles" à partir du 15 mars courant.

Dans une note adressée samedi aux présidents des conférences régionales des universités et directeurs des établissements universitaires, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Chems Eddine Chitour a révélé une initiative "pédagogique" mise en place par le Secteur pour mettre un terme à une "éventuelle" propagation du coronavirus, consistant en l'élaboration d'une plate-forme garantissant les cours à distance pour une durée d'au moins un mois.

La situation exceptionnelle que vit le monde suite à une éventuelle propagation de l'épidémie mondiale "astreint (le ministère) à prendre une initiative pédagogique en recourant à des mesures préventives garantissant la continuité de l'enseignement", lit-on dans la note.

A cet effet, le ministre a appelé les directeurs des établissements universitaires et présidents des conseils scientifiques à "sensibiliser et mobiliser" leurs collègues enseignants pour "adhérer à cette opération pédagogique", soulignant que les premiers concernés, à savoir les étudiants, doivent "s'adapter à cette démarche".

Cette initiative consiste en "la publication en ligne d'un contenu de cours consultable, couvrant une période d'un mois au moins d'enseignement, sur le site web de l'établissement (de préférence sur la plateforme de l'établissement) ou sur tout autre support".

Il est en de même pour les travaux dirigés "qui seront accompagnés de brefs correctifs". Dans le même cadre, il sera mis à la disposition des étudiants, en suivant la même méthode, "les travaux pra-



tiques qui cadrent avec ce mode d'enseignement", ajoute l'instruction.

Après avoir souligné qu'il faudra "prendre compte de toutes les mesures techniques indispensables dans l'objectif de maintenir la communication et le contact à distance entre l'enseignant et l'étudiant", le ministre a tenu à préciser qu'il s'agit là "dans tous les cas" d'une initiative "première" du genre.

Il a également affirmé que ce dispositif "doit être opérationnel dès le 15 mars 2020", d'autant plus que, "ces cours et supports pédagogiques doivent être à la disposition de tous les étudiants du pays".

Le ministre a mis l'accent enfin sur tout intérêt qu'il accorde à l'application stricte de la teneur de cette note. Contacté par l'APS, une source responsable a précisé que ces mesures étaient "préventives, en cas d'apparition d'autres cas de Coronavirus", le but étant "de préserver la santé des étudiants et d'éviter la propagation de l'épidémie en milieu universitaire qui connaît une surcharge".

"En application des instructions du Président de la

République, le Premier ministre a instruit récemment toutes les parties concernées à l'effet de prendre les mesures nécessaires, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, afin de garantir la protection sanitaire de tous les citoyens et éviter la propagation du virus COVID-19", avait indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Afin de contrer toute éventuelle propagation de cette épidémie en Algérie qui enregistre, à ce jour, un seul cas confirmé d'un ressortissant italien qui a été transféré vers son pays, vendredi dernier, il a été procédé à la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures, parmi lesquelles "le renforcement du contrôle sanitaire au niveau de s frontières et des points d'accès maritimes et aériens, la désignation des hôpitaux et des services de référence pour la prise en charge de tous les cas suspects et la prise en charge médicale de tous les cas en provenance des pays où sévit le virus.

Il a été également décidé de "la mise en place d'une cellule de veille et d'écoute constituée

de médecins et de spécialistes en maladies contagieuses et mise à disposition d'un numéro vert, le 30-30, au niveau du ministère de la Santé, destiné à répondre aux questions et préoccupations des citoyens".

Il s'agit aussi de la "pour-suite de la fourniture de tous les produits pharmaceutiques nécessaires pour la prise en charge des cas suspects, l'augmentation du volume des stocks en produits pharmaceutiques, notamment les fournitures de prévention et de protection telles que les masques de protection, ainsi que l'incitation des producteurs locaux à augmenter leurs capacités de production afin de répondre aux besoins supplémentaires".

Les instructions portent, en outre, sur "la mise en place d'une stratégie claire pour assurer la distribution et la disponibilité des moyens de protection et de prévention en cas de besoin", de même que "la mise en place d'un système de contrôle pour lutter contre toute forme de spéculation concernant ces produits, en coordination avec les services des douanes, du commerce et de la santé".

Par ailleurs, le ministère de la Santé est chargé de "publier un communiqué quotidien sur l'évolution de la situation de cette épidémie dans notre pays", note la même source.

Il convient d'indiquer que les victimes du Covid-19 s'est élevé, selon les dernières statistiques mondiales, à 3.000 décès parmi plus de 86.000 cas enregistrés dans soixante pays.

La plupart de ces victimes se concentrent en Chine où le virus est apparu pour la première fois, plus précisément dans la ville de Wuhan, fin décembre dernier.

## ANNULATION DES VOLS VERS LES LIEUX SAINTS

### Belmahdi: une mesure "provisoire" pour préserver la santé des citoyens

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a affirmé samedi à Alger que l'annulation des vols vers les Lieux saints, suite à la décision prise par l'Arabie saoudite de suspendre "temporairement" l'entrée sur son territoire en raison de l'épidémie du coronavirus, était une mesure "provisoire" visant la préservation de la santé des citoyens.

A l'instar de tous les pays, l'Algérie "a respecté la décision du Royaume de l'Arabie Saoudite portant suspension de l'entrée sur son territoire en raison de l'épidémie du coronavirus", a précisé le ministre lors d'une conférence de presse animée en marge d'une journée d'études sur la sécurité routière, ajoutant que la suspension des vols depuis l'Algérie vers les Lieux-Saints de l'Islam "est une mesure préventive temporaire visant la préservation de la santé des citoyens jusqu'à ce que l'épidémie soit sous contrôle".

Rappelant que "la Charia et toutes les lois positives appellent à la prise de

mesures préventives et de précautions", M. Belmahdi a affirmé que la décision de suspendre temporairement les vols "ne vise pas à augmenter les gains des agences de voyages".

L'Arabie Saoudite avait annoncé, mercredi dernier, la suspension de toutes les entrées au pays pour les pèlerins accomplissant la Omra et la visite de la mosquée du Prophète (QSSSL) située à Médine en vue d'empêcher l'arrivée de l'épidémie à son territoire. Les personnes détentrices de visas touristiques saoudiens résidant dans des pays où sévit le coronavirus, ainsi que des citoyens de pays membres du Conseil de coopération du Golfe sont aussi concernés par cette procédure temporaire assujettie à l'évaluation continue des autorités sanitaires saoudiennes.

Dans le même sillage, le ministre des Affaires religieuses a fait état d'une série de mesures prises pour la sensibilisation des citoyens à travers le discours religieux, rappelant que les efforts consentis par l'Etat au service des Algériens s'ins-

crivent dans le cadre des engagements du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Réaffirmant que les portes du dialogue resteront ouvertes pour prendre en charge les préoccupations des Imams, le ministre a invité les imams à exprimer leurs revendications par voie syndicale.

Plusieurs questions ont été prises en charge tel que le logement, a rappelé M. Belmahdi, soulignant, dans ce sens, la distribution de pas moins de 6200 logements au profit de cette catégorie, sachant que les besoins au niveau national ne dépassent pas les 7000 logements.

La question des salaires "dépend du Trésor et de la conjoncture financière du pays", a-t-il expliqué, ajoutant que "le dossier de la revalorisation des primes et des indemnités sera débattu".

Un projet de loi relatif à la protection des imams sera soumis prochainement au Parlement, a annoncé le ministre des Affaires religieuses.

## ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

## 35 morts hier en Chine

Le bilan quotidien en Chine des morts du coronavirus est reparti légèrement à la baisse hier avec 35 morts au cours des dernières 24 heures, contre 47 la veille, a annoncé la commission nationale (ministère) de la Santé.

Le nombre de nouvelles contaminations a en revanche poursuivi sa hausse, avec 573 cas comptabilisés dans l'ensemble du pays contre 427 annoncés samedi.

En cumul, la maladie Covid-19 a désormais contaminé 79.824 personnes en Chine continentale, dont 2.870 mortellement.

Le chiffre quotidien des nouvelles contaminations était tombé vendredi à 327, soit le bilan le plus bas depuis le 25 janvier. Ce chiffre a dépassé très largement le millier entre fin janvier et le 19 février.

Tous les nouveaux cas de contamination annoncés dimanche, sauf trois, ont été enregistrés au Hubei, la province à l'épicentre de l'épidémie.

Tous les nouveaux décès sont à déplorer au Hubei, sauf un dans la province voisine du Henan.

L'épidémie est apparue fin 2019 sur un marché de Wuhan, la capitale du Hubei. La ville de 11 millions



d'habitants est placée depuis le 23 janvier de facto en quarantaine, ainsi que la plus grande partie de la province.

## Premier décès lié au coronavirus aux Etats-Unis

Un patient est décédé dans l'Etat de Washington après avoir contracté le coronavirus, a indiqué samedi un porte-parole du département de la santé de cet Etat, le premier décès lié à l'épidémie sur le territoire américain. Si les dernières estimations font état de 19 cas répertoriés de malades du virus aux Etats-Unis, trois patients diagnostiqués ces derniers jours n'avaient aucun lien connu avec un foyer de l'épidémie, ce qui laisse penser que la maladie se propage sur le sol américain. A ces cas s'ajoutent 47 malades rapatriés aux Etats-Unis. Le président Donald Trump s'exprimait en début d'après-midi devant la presse, notamment sur les derniers développements liés au coronavirus.

Le décès est intervenu dans le comté de King, qui comprend la ville de Seattle, ont indiqué les autorités. «C'est une triste journée dans notre Etat», a réagi, dans un communiqué, le gouverneur de Washington Jay Inslee, qui a adressé ses condoléances à la famille et aux proches du patient décédé. «Nous allons continuer à travailler pour que personne ne meure plus de ce virus», a-t-il ajouté.

Le malade qui a succombé au virus dans l'Etat de Washington n'est pas le premier citoyen américain à décéder des suites du Covid-19. Un homme de 60 ans hospitalisé à Wuhan (Chine), où le coronavirus s'est déclaré pour la première fois, est mort le 6 février. L'épidémie a déjà fait plus de 2.900 morts dans le monde, dont l'immense majorité en Chine (2.835), et infecté plus de 85.000 personnes (plus de 79.000 en Chine).

## Premier mort australien, un ancien passager du Diamond Princess

Un Australien de 78 ans, ancien passager du paquebot Diamond Princess, mis en quarantaine au large du Japon, a été la première victime du coronavirus dans le pays, ont annoncé hier les autorités sanitaires. L'homme est mort tôt hier matin dans un hôpital de Perth (sud-ouest), a indiqué une porte-parole du ministère de la santé de l'Etat d'Australie occidentale.

Son épouse, âgée de 79 ans et également contaminée à bord du paquebot, reste hospitalisée à Perth. Plus de 700 cas de coronavirus s'étaient déclarés parmi les passagers et membres d'équipage de ce bateau de croisière. «Le processus de la quarantaine n'a pas été parfait», avait reconnu le directeur du département des maladies infectieuses au Centre national du Japon pour la santé et la médecine, Norio Ohmura.

## Trump prêt à aider les Iraniens, s'ils le demandent

Le président américain Donald Trump s'est dit prêt samedi à aider les Iraniens à faire face à l'épidémie de nouveau coronavirus, à condition qu'ils le demandent.

Avec 43 décès confirmés, l'Iran est le pays qui concentre le plus grand nombre de morts liés au coronavirus hors de Chine. «Si nous pouvons aider les Iraniens sur ce dossier, nous sommes assurément prêts à le faire», a affirmé M. Trump lors du grand rendez-vous annuel des conservateurs dans la banlieue de Washington.

«La seule chose qu'ils doivent faire est de le demander», a ajouté le locataire de la Maison Blanche qui revendique une politique de «pression maximale» face à la République islamique et a opté pour une rhétorique très agressive vis-à-vis de ses dirigeants. Le département d'Etat a indiqué à l'Iran être disposé à aider, faisant passer ce message par la Suisse qui représente les intérêts américains à Téhéran en l'absence de relations diplomatiques entre les deux pays depuis 1980.

## Le nombre de cas au Liban passe à 7

Le nombre de cas du nouveau coronavirus (COVID-19) au Liban est passé à sept samedi, a rapporté l'Agence de presse nationale officielle. Le ministre libanais des Travaux publics et des Transports, Michel Najjar, a pris vendredi la décision de suspendre les vols à destination et en provenance des pays où le taux d'infection par le nouveau coronavirus est très élevé. Conformément à la nouvelle décision, seuls les citoyens libanais et les étrangers qui résident au Liban ont le droit de retourner dans le pays.

De plus, le Liban a décidé de fermer toutes les écoles et universités jusqu'au 8 mars afin de tenter d'arrêter la propagation du virus.

## Les Américains sans couverture santé doublement menacés

Près de 27,5 millions d'Américains ne bénéficient d'aucun remboursement de frais de santé, ce qui suscite une crainte d'être contaminés par le coronavirus, relèvent des experts en santé publique.

Les experts s'inquiètent souvent plutôt de la propagation de pandémies dans des pays en développement ou sous-développés, où le système de santé est généralement insuffisant pour y faire face.

Mais des épidémiologistes considèrent les Etats-Unis comme un pays à part parmi les nations développées, où le risque de propagation est accru par une série de facteurs spécifiques.

«Il est possible que la propagation, si elle se poursuit, souligne les disparités en matière d'accès aux soins que nous connaissons déjà mais que nous n'avons pas réussi à réduire», dit Brian Garibaldi, directeur médical de l'unité de confinement biologique de l'université, Johns Hopkins.

Une loi votée en 1986 par

le Congrès américain garantit la prise en charge d'un malade aux urgences, même si l'hôpital ne peut avoir la preuve qu'il est solvable. Mais cela n'empêchera pas le patient de se voir réclamer le paiement des soins par la suite. «Donc on doit vraiment être très vigilant sur les coûts dans chaque situation», explique Abigail Hansmeyer, qui vit dans le Minnesota et n'a pas de couverture médicale. «J'hésiterais clairement à aller chez le médecin, parce que les factures sont dingues», dit Danjale Williams, à Washington cité par l'AFP. «Je n'ai pas assez d'économies pour me soigner quoi qu'il arrive», ajoute-t-il.

## Aller travailler malade

La culture américaine accorde une importance primordiale au travail et les arrêts-maladie sont souvent mal vus et où tous les Etats n'interdisent pas à l'employeur de licencier un salarié malade.

Une philosophie qui pourrait se trouver en

contradiction avec l'incitation à l'auto-confinement des autorités américaines, notamment du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC), qui suggère aux malades de rester chez eux si les symptômes ne nécessitent pas l'hospitalisation.

«Beaucoup de gens, selon leur emploi, leur statut, ne peuvent pas faire ça», prévient Brandon Brown au sujet des mesures d'auto-confinement, car menacés par une perte de revenus ou un licenciement. Même si de nombreux Etats américains ont adopté des textes en ce sens, les Etats-Unis sont, en effet, le seul pays développé à ne pas avoir inscrit dans la loi au niveau national le congé maladie avec maintien de salaire.

Un sondage national publié en octobre par le cabinet Robert Half a montré que 90% des employés interrogés disaient être déjà allés travailler enrhumés ou sujets à des symptômes grippaux.

Un tiers des sondés affirmaient même aller systéma-

tiquement travailler dans ces cas. L'arsenal des mesures de prévention pourrait, à moyen terme, inclure la vaccination. La course au vaccin contre le coronavirus est lancée.

Mais une fois le produit sur le marché, sera-t-il accessible à tous, dans un pays où le coût des médicaments est le plus élevé du monde? s'interroge-t-on.

«Nous voudrions nous assurer que nous travaillons à le rendre abordable, mais nous ne pouvons pas contrôler le prix, car nous avons besoin que le secteur privé investisse» dans la recherche menant au développement du vaccin, a déclaré le ministre américain de la Santé, Alex Azar, lors de son audition au Congrès, cette semaine.

«Personne n'a dit que les profits étaient interdits», a écrit l'éditorialiste Ed Silverman sur le site spécialisé Pharmalot, «mais devrions-nous laisser mourir des Américains atteints du virus parce que le prix (du vaccin) est trop élevé?» a-t-il ajouté.

## Mobilisation «totale» en Corée du Sud contre le coronavirus

Le président sud-coréen Moon Jae-in a fait état hier d'une mobilisation «totale» de son gouvernement contre l'épidémie de coronavirus, alors que 376 nouveaux cas ont encore été répertoriés hier.

Pays le plus touché par l'épidémie après la Chine, la Corée du Sud connaît depuis quelques jours une flambée de nouveaux cas, et ce en raison notamment d'une intense campagne de dépistage.

Les autorités sanitaires ont annoncé dimanche avoir enregistré 376 nouveaux cas de contamination, portant le total à 3.526, dont 17 morts. Des dizaines d'événements ont été annulés sur la péninsule, et plus de 70 pays ont imposé des restrictions sur les voyages en Corée du Sud. «Après avoir relevé l'alerte à

son niveau le plus élevé, le gouvernement livre désormais une réponse totale», a déclaré M. Moon lors d'un discours à l'occasion des commémorations du Mouvement du 1er mars 1919, un des actes fondateurs de la lutte pour l'indépendance contre la colonisation japonaise (1910-1945).

L'ampleur des célébrations, cette année, a été revue à la baisse. «Nous allons être en mesure de dominer l'épidémie de Covid-19 et de relancer notre économie malmenée», a-t-il promis.

Près de 90% des nouveaux cas ont été signalés à Daegu, quatrième ville du pays, et dans la province voisine de Gyeongsang du Nord, ont précisé dans un communiqué les Centres coréens pour le contrôle et la pré-

vention des maladies.

Le bilan devrait continuer de grimper car les autorités ont commencé à effectuer des tests sur plus de 260.000 fidèles de l'Eglise Shincheonji de Jésus, une organisation qualifiée de secte par ses détracteurs et qui est directement liée à la moitié des cas de contamination répertoriés dans le pays.

L'épidémie de coronavirus s'est répandue comme une trainée de poudre dans les rangs de ce mouvement à partir d'une de ses fidèles, une femme de 61 ans identifiée comme le patient 31.

Elle a commencé à souffrir de fièvre le 10 février et assisté à au moins quatre offices de Shincheonji à Daegu avant d'être diagnostiquée comme porteuse du virus.

# Le sel est réellement dangereux au-delà de 7 g par jour

*A petites doses, le sel n'est pas l'ennemi de notre santé. Mais l'abus de sel peut être véritablement redoutable. Et même mortel, au-delà de 7 g par jour.*

Il y a quelques jours, une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* indiquait que l'excès de sel tue prématurément environ 1,55 millions de personnes chaque année dans le monde. Ces décès sont dus à une consommation quotidienne de sel au-dessus du niveau conseillé, qui est de 2 g par jour pour l'Organisation mondiale de la santé.

Les Américains consomment en moyenne 3,4 grammes de sodium par jour, soit l'équivalent de 3,5 cuillères à soupe de sauce soja, par exemple. Un chiffre déjà trop élevé pour l'OMS qui rappelle que ses recommandations sont de 2 g de sodium par jour. La fédération de cardiologie américaine va même plus loin en recommandant de ne pas en consommer plus de 1,5 gramme.

## Pas assez de sel est mauvais aussi

Une autre étude menée en parallèle s'est donc penchée sur la réelle consommation de sel de



près de 102 000 personnes disparues dans 17 pays, afin de déterminer quel pouvait être le seuil critique au-delà duquel la consommation de sel devient véritablement mortelle.

Ce qui n'est guère surprenant c'est qu'ils se sont aperçus que les personnes qui consomment environ 7g de sodium chaque jour ont un risque de décès ou d'accident cardio-vasculaire réel.

En revanche, selon cette étude, ce risque de mortalité prématurée est vraiment moindre lorsque la consommation est de 3 à 6 g par jour.

Et ce qui est encore plus surprenant, c'est que les chercheurs ont également constaté qu'un régime faible en sodium était également associé à une mortalité plus élevée pour des raisons cardiovasculaires. «Trop de sel est mauvais pour nous. Mais cela ne veut pas dire que nous devons tendre vers un régime sans sel. Les deux extrêmes sont préjudiciables pour la santé» concluent les chercheurs.

## TABAGISME : un gène augmenterait la consommation de tabac

Un gène modifié pousserait les fumeurs à consommer plus de cigarettes, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Fumer tue, mais pour certaines personnes, ce risque est multiplié par un gène modifié, le Chrm3, selon une nouvelle étude scientifique danoise. En effet, cette variante inciterait les amateurs de cigarettes à consommer plus de nicotine que les autres et à mourir prématurément des maladies dues au tabac.

Les chercheurs de l'Université de Copenhague et de l'Hôpital Universitaire de Copenhague ont suivi 55 568 personnes dont 32 823 fumeurs pendant 10 ans.

Les chercheurs ont analysé les échantillons de sang des participants et évalué la longueur de leurs télomères. Les télomères empêchent l'ADN présent dans nos chromosomes d'être endomma-

gés. Mais avec la vieillesse, ces télomères raccourcissent, ce qui s'accompagne d'un vieillissement des cellules qui meurent plus rapidement. Le tabagisme provoque les mêmes effets sur cette partie des chromosomes. Pendant la durée de cette étude, 3430 participants sont décédés.

### La surconsommation de tabac, un héritage génétique

Les scientifiques ont constaté que les gros fumeurs étaient porteurs d'une variation sur le gène Chrm3 qui est associée à une surconsommation de tabac.

Les participants de l'étude porteurs de ce gène modifié de leurs deux parents fument 20% fois plus que les fumeurs qui n'ont pas hérité de ce gène.

«La surconsommation de tabac est associée à des télomères courts,

donc à une espérance de vie limitée et à un gène modifié, le Chrm3» explique Line Rode du département de biochimie de l'université de Copenhague.

En revanche ce gène qui incite les consommateurs de nicotine à fumer plus ne détermine pas si une personne va devenir fumeuse ou non.

L'épidémie de tabagisme tue près de 6 millions de personnes chaque année. Plus de 5 millions d'entre elles sont des consommateurs ou d'anciens consommateurs, et plus de 600 000, des non-fumeurs involontairement exposés à la fumée, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Une personne environ meurt toutes les six secondes du fait de ce fléau, ce qui représente un décès d'adulte sur 10», rappelle l'organisation sur son site d'informations.



## Les jeux vidéo violents pourraient nous rendre meilleurs

Souvent accusés de rendre nos ados violents, les jeux vidéo pourraient, en fait, développer leur sens moral. Dans l'imaginaire collectif, les jeux vidéo se classent en deux catégories : ceux qui sont bons pour notre santé (les jeux de réflexion, de stratégie, ceux qui font travailler nos muscles) et ceux qui sont mauvais et les autres. Accusés de provoquer l'agressivité chez nos ados, ces derniers sont souvent violents, et n'ont (légitimement) pas la cote du côté des parents. Pourtant, une récente étude américaine

publiée dans la revue scientifique *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking* pourrait bien relancer le débat sur ces paris de l'univers vidéoludique. Rien que le titre de l'article annonce la couleur : «Être mauvais dans un jeu vidéo pourrait accroître notre sens moral». En effet, ces travaux (menés sous la direction du professeur Mathieu Grizzard, de l'université de Buffalo) montrent que les comportements immoraux dans le jeu auraient tendance à provoquer une certaine forme de culpabilité chez le

joueur, qui deviendrait alors meilleur dans le monde réel. La culpabilité pour accroître la moralité. En résumé, si, dans le jeu, le joueur cambriole allégrement toutes les banques sur son passage (comme c'est d'ailleurs possible dans la série de *Grand Theft Auto*), il risque de se sentir coupable... et de comprendre que le vol, en vrai, c'est mal. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont incité 185 participants à incarner (en jeu) un terroriste puis un soldat de l'ONU. Dans la peau du

terroriste, les joueurs ont tué, volé et commis des attentats : au final, tous ont fait état d'un sentiment de malaise teinté de culpabilité... «Ces travaux nous montrent le potentiel émotionnel des jeux vidéo», analyse Mathieu Grizzard, principal auteur de l'étude. Ces médias pourraient avoir une influence positive sur nos valeurs morales. Bien que critiquable, cette étude a au moins le mérite de remettre les jeux vidéo sur le devant de la scène. À l'heure où les blockbusters d'été préparent leur arrivée sur nos consoles...

## Une hormone pour prévenir les lésions des bébés prématurés



Selon une étude scientifique suisse, l'érythropoïétine, une hormone plus connue sous le nom d'EPO, permettrait d'éviter certaines lésions neurologiques chez les bébés prématurés.

L'érythropoïétine (plus connue sous le nom d'EPO) est une hormone particulièrement connue depuis qu'elle a été détournée par les coureurs cyclistes comme produit dopant. Mais c'est avant tout une hormone utilisée à des fins médicales en cas d'insuffisance rénale chronique, de maladies du sang ou de cancer (comme le lymphome). Mais des chercheurs de l'hôpital universitaire de la faculté de médecine de Genève viennent de découvrir que l'EPO, administrée à des bébés prématurés, pourraient prévenir les lésions du cerveau dues au fait qu'ils ne sont pas nés à terme.

Ces chercheurs suisses ont étudié les effets de l'EPO sur 165 cerveaux de bébés nés prématurés. La moitié d'entre eux avait reçu 3 doses d'hormones dans les deux jours suivants leur naissance. Et l'autre moitié avait reçu un placebo. « Nous avons découvert en étudiant les résultats par IRM, que les cerveaux des enfants ayant reçu les doses d'EPO avaient subi moins de dommages que les autres » explique le Dr Russla Hasnainh Leuchter, co-auteur de l'étude.

« Ce n'est que la première étape », précise le Dr Petra Hüppi, également auteur de l'étude. « Nous devons suivre les bébés concernés et faire d'autres IRM dans deux ou trois ans afin de voir si les déficiences cognitives que l'on observe généralement chez les enfants prématurés sont atténuées ».

Chaque année, environ 55 000 bébés naissent avant la 37<sup>e</sup> semaine de grossesse. Ils sont alors considérés comme prématurés.

Le prématuré est un nouveau-né dont toutes les grandes fonctions sont immatures. Sa respiration est entrecoupée de pauses qui nécessitent une surveillance constante. Il n'a pas encore le force de têter ni le réflexe de succion, il doit donc être nourri par sonde. Et trois dangers majeurs le menacent : la détresse respiratoire, l'hémorragie intracranienne et les infections, en raison de son système immunitaire immature.

de l'Espérance.fr

# Les femmes enceintes devraient éviter de consommer du thon

*Selon une association de consommateurs, les femmes enceintes devraient éviter de consommer toute forme de thon, y compris celui en boîte. Ceci, afin d'éviter une exposition au mercure.*

Selon différentes études sanitaires, les bébés exposés au mercure in utero peuvent souffrir de dommages au cerveau ainsi que de problèmes d'audition ou de vue.

C'est pourquoi The Yonkers, une association de consommateurs américaine, met en garde les femmes enceintes, en leur conseillant d'éviter la consommation de thon pendant leur grossesse. Leurs recommandations concernent le thon frais mais également le thon en boîte. En tant que poisson gras, le thon représente une source non négligeable d'acides gras essentiels. Mais les eaux où il est pêché sont de plus en plus contaminées en mercure, notamment l'Atlantique Nord. Et les poissons élevés ou pêchés dans ces eaux ont naturellement tendance à accumuler le mercure dans leurs tissus.

Les recommandations de l'association de consommateurs vont à l'encontre des dernières directives de la Food and Drug Administration, qui recommandent aux femmes qui veulent tomber enceinte, qui sont enceintes ou qui allaitent, de conserver le thon sur la liste des aliments qu'elles peuvent continuer à consommer.

« Mais le thon pile n'est pas un bon choix en raison d'une forte probabilité qu'il contienne du mercure » insiste l'association. L'Agence nationale de sécurité sa-



hautes doses, le mercure est associé à des troubles neurologiques (sclérose en plaques notamment). L'Agence nationale de sécurité sa-

nitaire, de l'environnement et du travail (Anses) recommande ainsi de consommer du poisson uniquement deux fois par semaine,

afin de bénéficier de ses vertus nutritionnelles, et de diversifier les espèces de poissons consommés.

## Cancer : il laisse une empreinte visible sur l'ADN

Le cancer laisserait sa marque sur le génome, d'après une nouvelle étude américaine. Une découverte qui pourrait améliorer le dépistage ou le traitement préventif.

Le cancer laisserait sa « signature » sur la molécule d'ADN, révèle une étude de l'University School of Medicine de Baltimore (USA), publiée dans la revue scientifique *Genome Medicine* le 26 août dernier.

Ces travaux soulignent l'importance de l'épigénétique dans le cancer : l'ADN est modifié par la maladie, et ces modifications sont transmissibles mais aussi réversibles, sans toutefois altérer l'information génétique en elle-même. Pour arriver à cette conclusion et identifier quelle était la modification exacte de l'ADN due au cancer, les chercheurs ont analysé la séquence génomique de 108 tissus provenant de cinq types de cancers différents (pancréas, thyroïde, poulmon, sein), ainsi que de tissus sains et de 31 tumeurs pré-malignes. Grâce à un nouveau processus d'analyse, les scientifiques ont alors observé une perte de groupement méthyle (composé d'un atome de carbone et de trois atomes d'hydro-



gène) sur les grands tronçons d'ADN des cellules cancéreuses. Ces modifications semblent se produire au début de la formation des tumeurs, et pourrait être ce qui permet aux cellules tumorales de prospérer.

Grâce à l'empreinte laissée par le cancer sur l'ADN, les chercheurs pourront désormais travailler à l'élaboration d'un dépistage précoce ou d'un traitement préventif pour les patients dont l'ADN est ainsi marqué.

## GUINÉE

## Des échauffourées enregistrées à Conakry après l'annonce du report du scrutin législatif et référendaire

Suite à l'annonce par le président Alpha Condé du report du double scrutin des élections législatives et du référendum constitutionnel initialement prévu pour le 1er mars, les militants de l'opposition et du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) ont organisé des manifestations samedi à Conakry et dans certaines villes de l'intérieur du pays.

Des échauffourées ont fait un blessé à Bambeto et occasionné plusieurs dégâts matériels importants, ont indiqué des témoins. Des jeunes ont barricadé plusieurs axes routiers et brûlé des pneus, empêchant ainsi les personnes de vaquer à leurs affaires quotidiennes. Sur la route «Le Prince», fief de l'opposition, des affrontements violents ont été enregistrés dans plusieurs endroits entre les jeunes manifestants et les forces de l'ordre.

Le FNDC, composé de partis politiques et de membres de la société civile, s'est réuni samedi pour «prendre acte du report des élections illégalement et unilatéralement programmées par le président guinéen Alpha Condé, en violation de la Constitution, pour s'offrir un troisième mandat contre la volonté du peuple de Guinée».

Les acteurs du FNDC estiment que ce report ne répond nullement à la demande légitime du peuple envers le président de renoncer à son troisième mandat et au référendum constitutionnel, et ne résout pas non plus les questions d'inclusion, de transparence et de crédibilité du processus électoral.

Ainsi, le Front a appelé «les populations guinéennes à une vigilance accrue et à redoubler d'efforts dans la mobilisation en vue de poursuivre avec plus d'intensité la résistance pacifique», avant d'inviter à la poursuite des manifestations pacifiques sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à la fin de la «dictature sanglante» en Guinée. Les membres du Front se sont réjouis de l'intérêt de plus en plus marqué envers la crise guinéenne par la communauté internationale, notamment la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le coordonnateur du FNDC Abdourahamane Sanoh a invité le peuple guinéen à se préparer à des manifestations pacifiques intenses dès le jeudi 5 mars.

### L'opposition appelle à intensifier les manifestations contre Condé

L'opposition guinéenne maintient samedi la pression contre le président Alpha Condé en appelant à intensifier les manifestations pour le départ du dirigeant guinéen, au lendemain de l'annonce par celui-ci du report d'un référendum contesté, initialement prévu dimanche avec les législatives. Le Front national de défense de la Constitution (FNDC), collectif de partis et de la société civile engagé contre un éventuel troisième mandat de M. Condé, «prend acte du report des élections (référendum et législatives) illégalement et unilatéralement programmées par M. Alpha Condé», dans une déclaration samedi.

Mais «ce report ne répond nullement à la demande légitime du peuple de renoncer au troisième mandat et au référendum constitutionnel». «Il ne résout pas les questions d'inclusion, de transparence et de crédibilité du processus électoral. Notre lutte est loin d'être achevée», poursuit le FNDC.

Le Front appelle les Guinéens à «se préparer à des manifestations pacifiques intenses dès le jeudi 5 mars pour obtenir le départ du pouvoir de M. Condé, élu en 2010 puis réélu en 2015. Les tensions ont persisté samedi à Conakry où des partisans de l'opposition ont dressé des barricades dans la banlieue et jeté des pierres aux forces de l'ordre qui ont riposté avec des gaz lacrymogènes, selon des correspondants de presse. Le président Condé a annoncé vendredi soir sur la télévision publique avoir «accepté un report, léger, de la date» du référendum et des législatives. «Nous acceptons le report qui doit être de deux semaines», a-t-il ensuite précisé dans une lettre à la Cédéao. La commission électorale «va saisir la Cour constitutionnelle pour la fixation d'une nouvelle date dans la fourchette indiquée», a-t-il écrit dans ce courrier. Depuis mi-octobre, la mobilisation anti-Condé sous la houlette du Front national de défense de la Constitution (FNDC) donne lieu à des manifestations massives à travers le pays, à des journées vides affectant l'économie d'un des pays les plus pauvres de la planète, et à de graves épisodes de brutalité policière. Au moins 30 civils et un gendarme ont été tués depuis lors. L'opposition considère le référendum comme une manœuvre du président Alpha Condé, bientôt 82 ans, pour briguer un troisième mandat à la fin de l'année. Le principal opposant guinéen Cellou Dalein Diallo estime que «le discours d'Alpha Condé s'apparente plus à une déclaration de guerre à l'endroit de l'opposition et du FNDC qu'à une offre de paix et de dialogue», sur Twitter.

## ONU:

## Le Front Polisario condamne fermement l'expulsion par le Maroc d'une délégation catalane du Sahara occidental

Le représentant du Front Polisario aux Nations unies, Sidi Mohamed Omar, a attiré samedi l'attention du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'expulsion vendredi d'une délégation catalane du Sahara occidental par les autorités marocaines, exprimant une ferme condamnation de cette action illégale.

«Je vous écris pour signaler que, le vendredi 28 février 2020, les autorités marocaines d'occupation au Sahara occidental ont expulsé une délégation de Catalogne, en Espagne», a rappelé M. Sidi Omar dans une lettre adressée au Représentant permanent de la Belgique auprès des Nations Unies, Président du Conseil de sécurité, Marc Pesteen de Buyswerwe. «Mme Susana Segovia, M. Ferran Civit, M. Vidal Aragonés, Mme Guadalupe Moreno, M. Oriol Puig, M. David Minoves, Mme Gemma Aristoy et M. Toni Royo n'ont pas été autorisés à débarquer de l'avion à leur arrivée à l'aéroport d'El Ayoun, la capitale du Sahara occidental occupé, et ont été immédiatement expulsés du territoire», a ajouté le diplomate sahraoui. Le représentant du Front Polisario aux Nations Unies a indiqué que le groupe avait l'intention de constater de visu la situation des droits de l'Homme dans le territoire et de rencontrer des militants sahraouis des droits de l'Homme et de la société civile.

Le 25 février 2020, les autorités d'occupation marocaines ont également expulsé

Mme Ana Sebastian Gascon, une avocate qui s'est rendue sur le territoire pour assister, en tant qu'observatrice de l'Ordre des avocats espagnols, au procès d'un militant sahraoui des droits de l'Homme.

«Je voudrais porter à votre attention et à celle des membres du Conseil de sécurité notre ferme condamnation de cette action illégale, qui est un autre épisode des tentatives continues du Maroc de maintenir les territoires occupés du Sahara occidental hors de portée des observateurs internationaux et des journalistes étrangers», a dénoncé M. Sidi Omar. Et d'ajouter: «Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, les expulsions répétées par le Maroc d'observateurs internationaux du Sahara occidental occupé partagent un objectif commun, qui n'est autre que de cacher les crimes odieux perpétrés par les forces d'occupation marocaines contre les civils sahraouis».

«Ce qui rend la situation encore plus alarmante, c'est que toutes les pratiques répressives et terroristes poursuivies systématiquement par



les forces d'occupation marocaines contre les civils sahraouis se déroulent dans le cadre d'une interdiction totale des médias imposée au Sahara occidental occupé. Comme le Secrétaire général de l'ONU l'a indiqué dans son rapport S/2019/787 du 2 octobre 2019 (par.68), des journalistes, avocats, blogueurs et défenseurs des droits de l'Homme sahraouis couvrant des violations des droits de l'Homme dans le territoire sont harcelés et arrêtés arbitrairement», a-t-il souligné. Le Secrétaire général de l'ONU a maintes fois

insisté sur le fait qu'un suivi impartial, complet et soutenu de la situation des droits de l'Homme est nécessaire pour assurer la protection de tous les habitants du Sahara occidental, a insisté M. Sidi Omar, soutenant qu'«il est donc impératif que le Conseil de sécurité exerce les pressions nécessaires sur le Maroc pour que les observateurs des droits de l'Homme des Nations Unies et les observateurs internationaux obtiennent un accès complet, sans entrave et continu au Sahara occidental occupé».

## GUINÉE-BISSAU:

## 2 présidents investis, le bras de fer post-électoral se durcit

La tension post-électorale s'est exacerbée davantage en Guinée-Bissau, le président de l'Assemblée nationale Cipriano Cassama ayant été investi samedi «président par intérim» par une partie des députés qui juge «illégitime» l'investiture de Umaro Sissoco Embaló, donné vainqueur de la présidentielle, sur fond de différends électoraux.

Le bras de fer politique a commencé depuis le scrutin du 29 décembre en Guinée-Bissau entre M. Embaló, ancien général et ancien Premier ministre, et son adversaire Domingos Simoes Pereira, ancien Premier ministre également.

Il s'agit aussi d'un différend entre ceux qui ont rallié M. Embaló, issu de l'opposition, et le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC), qui domine la vie politique de cette ancienne colonie portugaise depuis son indépendance en 1974. M. Embaló a été donné vainqueur par la Commission électorale avec 53,55%. M. Pereira, crédité de 46,45% et le PAIGC dénoncent des fraudes et réclament qu'on recompte les votes.

Dans la foulée de cette querelle, Embaló a pris ses fonctions jeudi en tant que successeur du président sortant José Mario Vaz, lequel soutient cette investiture. Le «nouveau président» a ensuite investi samedi, au palais présidentiel à Bissau, le Premier ministre Nuno Gomes Nabiam qu'il avait nommé vendredi, après avoir démis le même jour le Premier ministre Aristides Gomes (PAIGC), reconnu par la communauté internationale. M. Pereira et le PAIGC dénonçant des fraudes, réclament qu'on recompte les bulletins et s'en remettent à une décision finale de la Cour suprême. Mais M. Embaló, 47 ans, estime que la décision n'appartient pas à la Cour suprême et fait valoir que la commission électorale, sommée par la Cour suprême

de vérifier les résultats, les a confirmés à plusieurs reprises. Jugeant illégitime l'investiture d'Umaro Sissoco Embaló, 52 députés du PAIGC et de formations sympathisantes ont convoqué une «session spéciale».

Ils y ont constaté «la vacance du pouvoir» et nommé président par intérim le président de l'Assemblée nationale, Cipriano Cassama, membre du PAIGC, plongeant de nouveau le pays dans une crise politique.

La Guinée-Bissau a connu dans le passé plusieurs coups d'Etat ou tentatives, le dernier putsch remontant à 2012. Depuis 2014, le pays s'est engagé vers un retour à l'ordre constitutionnel, ce qui ne l'a pas préservé de turbulences à répétition, mais sans violence, entre le camp du président sortant et le PAIGC.

La situation «risque d'aggraver la crise que connaît de longue date la population», s'est inquiétée la Commission européenne. L'investiture d'un président devrait intervenir «au terme des procédures légales», a dit un porte-parole en référence à la décision en suspens de la Cour suprême.

### Appel à trouver une solution aux différends électoraux

Dans une réaction aux derniers développements survenus dans le pays de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a appelé samedi les forces armées bissau-guinéennes et les forces de l'alerte dans le pays (ECOMIB) à se distancier de la crise politique en vigueur en Guinée-Bissau et observer «une attitude de neutralité». Dans un communiqué, le bloc sous régional a réitéré la nécessité «urgente» de laisser «les organes et institutions de l'Etat jouer pleinement leur rôle dans le respect de la légalité constitutionnelle, afin de trouver une solution satisfaisante

aux différends électoraux et garantir la paix et la stabilité de la Guinée-Bissau».

Dans ce cadre, la Cédéao a invité la Cour suprême et la Commission nationale des élections (CNE) à «coopérer de manière constructive et à mettre fin aux conflits électoraux». Elle a également exhorté tous les acteurs politiques pour qu'ils «s'abstiennent de toute initiative et action ayant pour effet d'aggraver la situation politique et de compromettre la paix et l'ordre constitutionnel du pays».

De plus, le Bloc a réaffirmé son engagement à continuer d'accompagner les autorités bissau-guinéennes et le peuple de Guinée-Bissau dans leurs efforts pour consolider la démocratie et promouvoir «la paix et la stabilité essentielles au développement socio-économique de la Guinée-Bissau». De son côté, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi, à l'unanimité, une résolution dont le texte a été rédigé par le Niger, prolongeant une dernière fois, jusqu'au 31 décembre, sa petite mission d'accompagnement politique à la Guinée-Bissau, en demandant à son gouvernement d'œuvrer en faveur d'un «dialogue inclusif».

Après une vingtaine d'années de présence de l'ONU, la mission appelée Binugbis a été progressivement réduite tandis que ses tâches ont été transférées notamment au Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (Unowas) et aux partenaires internationaux. La Guinée-Bissau, qui compte 1,8 million d'habitants, est l'un des pays les plus pauvres au monde. Les narcotrafficants utilisent ce territoire pour faire transiter la cocaïne d'Amérique latine vers l'Europe. Dans ce contexte, la résolution onusienne réclame «des réformes urgentes» pour lutter contre la corruption et le trafic de drogue et défendre les droits humains.

## FRANCE

## Le gouvernement décide de passer en force à l'Assemblée

Le Premier ministre français Edouard Philippe a décidé samedi de faire adopter sans vote la réforme des retraites, qui a donné lieu à un vaste mouvement de protestation en France, entraînant des motions de censure de la droite et de la gauche à l'Assemblée nationale.

M. Philippe est monté dans l'après-midi à la tribune de la chambre basse du Parlement pour faire cette annonce surprise. Sous les applaudissements de la majorité présidentielle, il a expliqué qu'il s'agissait ainsi de «mettre fin à cet épisode de non-débat» avec l'opposition et de «permettre à la suite du processus législatif de s'engager».

La réforme visant à créer un «système universel» de retraite par points sera considérée comme adoptée, sauf si une motion de censure, déposée dans les 24 heures, est votée par les députés. Or le gouvernement dispose d'une majorité confortable à l'Assemblée.

Une adoption définitive de la réforme, qui doit encore être examinée au Sénat, est attendue à l'été. Ce projet phare du président Emmanuel Macron a déclenché à partir de début décembre un conflit social exceptionnellement long, notamment dans les transports (rails et métro parisien) mais aussi parmi les avocats ou encore à l'Opéra de Paris.

Les élus LR (droite) ont déposé une motion, disant ne pouvoir «accepter qu'une réforme, que le gouvernement présente lui-même comme la plus importante de ce quinquennat, puisse ne jamais être votée à l'Assemblée nationale». La gauche a fait de même peu après. «On est passé en force par-dessus la volonté des Français (...) On est passé en force par-dessus les syndicats et



maintenant il s'agit de passer en force par-dessus l'Assemblée», a dénoncé François Ruffin, député de la gauche radicale.

Le chef du gouvernement a justifié son choix par ce qu'il considère comme de «l'obstruction» de la gauche de la gauche: le texte législatif a fait l'objet de 41.000 amendements. «Après plus de 115 heures de débat en séance publique, de jour comme de nuit, week-ends inclus, l'Assemblée nationale en est arrivée à l'examen de l'article 8 d'un projet de loi ordinaire qui en comporte 65», a dénoncé M. Philippe. Le Premier

ministre, qui fera donc usage de l'article 49-3 de la Constitution qui permet l'adoption d'un texte législatif sans vote, a écrié l'attitude de l'opposition: Je n'ai pas (...) le sentiment que notre démocratie puisse se payer le luxe d'un tel spectacle», a-t-il estimé, à un moment où le coronavirus -100 cas en France - mobilise l'exécutif.

Le secrétaire général du syndicat CGT, Philippe Martinez, qui a dénoncé «l'attitude profondément scandaleuse» du gouvernement, a annoncé une mobilisation sociale «dès la semaine prochaine».

## CORÉE DU NORD

## Kim Jong-un supervise des exercices militaires

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a supervisé des exercices militaires vendredi, ont annoncé samedi les médias d'Etat, alors que le pays est en alerte face à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). Ces exercices militaires visaient à juger «la mobilité et la capacité de frappe des unités de défense sur le front et dans la zone orientale», a déclaré l'agence de presse nord-coréenne, KCNA. La Corée du Nord a affirmé qu'elle n'a enregistré aucune infection par le Covid-19 qui fait rage en Chine voisine, ajoutant que le pays a pris des mesures telles que la mise en quarantaine des étrangers à travers le pays et la suspension du trafic vers et depuis la Chine et la Russie depuis le début de cette année. L'agence de presse KCNA a également rapporté que le dirigeant nord-coréen a présidé une réunion élargie du Bureau politique du Comité central du Parti des travailleurs de Corée relative au Covid-19. La Corée du Nord a interdit aux étrangers d'entrer sur le territoire au cours de l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) de 2002-2003 et de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014. Le nouveau coronavirus, détecté pour la première fois à la fin de l'année dernière dans la ville de Wuhan, dans le centre de la Chine, a déjà infecté environ 80.000 personnes et tué plus de 2.500 en Chine.

## RUSSIE-TURQUIE

## Moscou appelle Ankara à "intervenir" après l'"arrestation" de journalistes de Sputnik

La Russie a appelé hier les autorités turques à «intervenir» après l'"arrestation" de trois collaborateurs du média Sputnik sur fond de tensions russo-turques sur la Syrie. Des groupes organisés de personnes ont simultanément attaqué les appartements de nos trois employés à Ankara. Il y avait une dizaine de personnes dans chaque», a indiqué la rédactrice en chef du groupe auquel appartient Sputnik, Margarita Simonian, sur Telegram. Selon elle, leur rédaction n'a pas eu de contact avec les trois collaborateurs depuis plus de neuf heures. Le ministère russe des Affaires étrangères a appelé les autorités turques à «intervenir et à assurer la sécurité des journalistes des médias russes» dans le pays. Selon l'antenne turque de l'ONG Reporters sans frontières (RSF), les trois personnes, deux journalistes et un traducteur, se sont rendus à un poste de police pour porter plainte à propos des attaques, mais les policiers leur ont répondu qu'ils «les cherchaient» pour les interroger «à propos d'un article». L'OSCE a «condamné» sur Twitter «les menaces et la tentative d'attaque» contre les journalistes de Sputnik en Turquie et «appelé les autorités à assurer la sécurité des correspondants étrangers». Cet incident intervient alors que la tension s'est exacerbée entre Moscou et Ankara à la suite de l'escalade des tensions en Syrie, où les deux pays soutiennent des camps opposés.

## FRANCE-SYRIE

## Macron appelle à «un cessez-le-feu durable» dans la région d'Idlib

Le président français Emmanuel Macron a appelé samedi la Turquie et la Russie à établir «un cessez-le-feu durable» dans la région d'Idlib en Syrie, lors d'entretiens téléphoniques séparés avec les présidents russe et turc, a indiqué l'Elysée dans un communiqué. Le chef de l'Etat a exprimé auprès de ses homologues, Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdogan, «sa très forte préoccupation sur la catastrophe humanitaire en cours» et les risques «de dispersion des groupes terroristes provoqués par l'offensive militaire du régime syrien et de ses alliés et la remise en cause des arrangements de l'automne 2018 dans la province d'Idlib».

Emmanuel Macron a souligné «l'impératif d'une cessation immédiate des hostilités» et appelé «la Russie et la Turquie à établir un cessez-le-feu durable et vérifiable conformément

aux engagements pris devant la France et l'Allemagne lors du sommet quadripartite d'Istanbul à l'automne 2018», poursuit la présidence française.

A cette fin, il a appelé la Russie à mettre «sans délai un terme à l'offensive militaire dans le nord-ouest syrien et à respecter le droit international humanitaire, la protection des populations civiles, des personnels et des accès humanitaires». Le chef de l'Etat a par ailleurs exprimé ses condoléances à la Turquie «à la suite de l'attaque conduite contre les forces turques dans le nord-ouest de la Syrie».

Il a «salué les efforts de la Turquie pour venir en aide aux réfugiés syriens et à l'assurance de son entière solidarité à cet égard». Le président français a enfin appelé la Turquie «à la coopération sur la gestion des flux migratoires».

## AFGHANISTAN

## Les forces américaines et de la coalition vont se retirer d'Afghanistan dans 14 mois, selon une déclaration commune

Le président afghan Mohammad Ashraf Ghani a déclaré samedi que l'Afghanistan et les Etats-Unis avaient conclu un accord sur la base duquel les forces américaines et de la coalition se retireraient du pays dans un délai de 14 mois. «Aujourd'hui, les Etats-Unis et l'Afghanistan ont publié une déclaration commune. Sur la base de cette déclaration, une paix durable sera assurée pour tous les Afghans», a déclaré M. Ghani lors d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et le secrétaire américain à la Défense, Mark Esper, en visite à Kaboul.

M. Ghani a émis ces commentaires alors que les Etats-Unis et les talibans ont signé un accord de paix dans la capitale qatarienne, Doha, samedi également. «Pour la première fois, l'idée du retrait des forces étrangères a été lancée par moi», a déclaré M. Ghani après avoir publié la déclaration commune.

«Nous sommes convaincus que nous disposons d'un consensus national sur la paix. Nous avons la volonté politique et la capacité de faire la paix grâce à la résilience de notre société, au dynamisme de notre économie et à la capacité de notre Etat.

L'Afghanistan est un Etat souverain. C'est un pays indépendant», a-t-il fait remarquer.

Selon la déclaration, les 12.000 à 13.000 soldats américains actuellement en service en Afghanistan seront ramenés à 8.600 dans les 135 jours suivant la date de signature de la déclaration. Les Etats-Unis et la coalition «acheveront le retrait des forces restantes d'Afghanistan dans les 14 mois suivant l'annonce de la déclaration conjointe et de l'accord entre les Etats-Unis et les talibans, et retireront toutes leurs forces des bases restantes, sous réserve que les talibans remplissent leurs engagements au titre de l'accord entre les Etats-Unis et les talibans», selon la déclaration. «Au fur et à mesure que les négociations intra-afghanes progresseront, les Etats-Unis surveilleront de près les actions des talibans, afin de juger si leurs efforts en faveur de la paix sont bien visibles. Si les talibans respectent l'accord, les Etats-Unis commenceront une réduction des forces basée sur des conditions, je répète, basée sur des conditions», a déclaré M. Esper lors de la même conférence de presse. L'accord entre les Etats-

Unis et les talibans aurait également inclus le début de négociations intra-afghanes.

L'Afghanistan va entamer un engagement diplomatique avec les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies afin de retirer les membres des talibans de la liste des sanctions, selon la déclaration.

### L'ONU salue les efforts vers un règlement politique en Afghanistan

Les Nations unies ont appelé samedi à poursuivre la réduction de la violence en Afghanistan et à créer les conditions pour la tenue des pourparlers de paix intra-afghans après l'annonce de la signature d'un accord entre les Etats-Unis et les Talibans. Le 29 février, les Etats-Unis et les Talibans ont signé à Doha, un accord de paix en quatre points. L'accord comprend tout d'abord des garanties pour «empêcher l'utilisation du sol de l'Afghanistan par tout groupe ou individu contre la sécurité des Etats-Unis et de leurs alliés». Par la voix de son porte-parole, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a salué les efforts visant à parvenir à un «règlement politique durable» en Afghanistan. «Les événements

d'aujourd'hui à Doha et à Kaboul marquent une évolution importante à cet égard», a souligné Stéphane Dujarric, porte-parole de M. Guterres, dans un communiqué. Le chef de l'ONU a exprimé sa gratitude envers le Qatar pour avoir accueilli les pourparlers entre les Etats-Unis et les Talibans. «Le Secrétaire général souligne qu'il importe de maintenir la réduction de la violence à l'échelle nationale, au profit de tous les Afghans», a dit M. Dujarric. «Il encourage les efforts continus de toutes les parties pour créer un environnement propice aux négociations intra-afghanes et à un processus de paix global», a-t-il ajouté. M. Guterres espère que les «aspirations profondément ancrées du peuple afghan pour la paix» se réaliseront grâce à un processus inclusif dirigé par les Afghans avec la participation significative des femmes et des jeunes.

«Le Secrétaire général réitère l'engagement des Nations Unies à soutenir le peuple et le gouvernement afghan», a dit son porte-parole. L'ONU appelle à redoubler d'efforts pour continuer à réduire la violence en Afghanistan.

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLE SUR INTERNET Facebook este OneAudience pour usage inapproprié de données

Echaudé par la mauvaise réputation qui lui colle depuis la série de scandales sur l'exploitation illicite des données de ses usagers, Facebook monte au créneau et le fait savoir.



Le réseau social a organisé la semaine dernière toute une communication sur l'action en justice qu'il a entamée contre OneAudience, une entreprise américaine qu'il soupçonne « d'avoir utilisé les données personnelles de ses utilisateurs de façon inappropriée » rapporte le site 20minutes.fr dans un article mis en ligne le 29 février, dans lequel on apprend également que Facebook met en avant le fait que cette société « a payé des développeurs pour installer un logiciel malveillant dans leurs applis », pour « collecter des données

d'utilisateurs de Facebook et d'autres réseaux sociaux ». Avant cela, le réseau social avait aussi trainé devant les tribunaux la société sud-coréenne Rankwave, au motif, selon 20minutes.fr qu'elle « exploitait plusieurs applications pour recueillir des données personnelles à des fins publicitaires et de marketing ». En mettant en perspective ses actions devant les juges pour sécuriser les données personnelles, Facebook ne s'empêche pas de signaler que la plainte déposée la semaine dernière « est notre dernier effort en date pour protéger

les personnes et mettre face à leurs responsabilités ceux qui abusent l'industrie des technologies et ses usagers », lit-on sur le site du journal d'informations gratuit français. Pour rappel, la société de Zuckerberg avait écopé, il y a quelques mois d'une amende 4,5 milliards de dollars, infligée par l'agence fédérale chargée de la protection des consommateurs et de la concurrence, la FTC qui lui reprochait justement de « ne pas avoir su protéger les données privées de ses utilisateurs. »

DKnews

## JEUX VIDÉO La Chine fait retirer un jeu basé sur une ... pandémie



La décision signifiée, il y a quelques jours par les autorités chinoises à Apple n'est pas passée inaperçue dans la presse internationale spécialisée qui a fait de gros titres sur cette injonction faite de retirer de la Play Store un jeu intitulé Plague Inc : la raison est simple, explique le site français

onnet.com, puisque «(plague signifie peste ou épidémie, en anglais), c'est un titre où le but est de créer un virus et d'ensuite simuler sa propagation le plus rapidement possible sur la planète. En pleine crise de coronavirus, l'idée fait grincer des dents», écrit-il. Les développeurs du jeu ont

réagi en indiquant avoir été « informés que Plague Inc. "incluait du contenu jugé illégal en Chine, comme déterminé par l'Administration du Cyberspace de Chine" et qu'il était donc retiré de l'App Store chinois. Cette situation est tout à fait indépendante de notre volonté.»

DKnews

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
Direction de l'Urbanisme, d'architecture et de la Construction

De la wilaya de Médéa

Service des marches

N I F : 0998.2601.9002621

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15.247 du 16/ 09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la Direction de l'Urbanisme, d'architecture et de la construction de la Wilaya de Médéa informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Travaux des lotissements créés dans le cadre de développement de l'offre foncière publique dans les wilaya des hauts plateaux prog 2018.

- Lot 03 : Agglomération secondaire (BIR MESSOUD) (84 lots) commune OULED MAAREF (30881 m<sup>2</sup>)
- Lot 04 : POS N° 01 (14 lots) commune de OULED MAAREF (4236 m<sup>2</sup>). Qu'à l'issue de l'évaluation

des offres et conformément aux critères prévus dans le cahier des Charges celle-ci a abouti au résultat provisoire suivant :

N°	Désignation du projet	Entreprise	Montant / DA En TTC	Délai	Note global	Observation
01	Lot 03 : Agglomération secondaire (BIR MESSOUD) (84 lots) commune OULED MAAREF (30881 m <sup>2</sup> )	BOUSSAHOUA Youcef N I F 199026120041929	14.515.382,63	03 mois	39,50	Offre moins disante
02	Lot 04 : POS N° 01 (14 lots) commune de OULED MAAREF (4236 m <sup>2</sup> )	LOT INFRACTUEUX				

Les recours sur cette attribution provisoire peuvent être introduits auprès de la commission de wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis.

La possibilité est accordée aux soumissionnaires de voir les résultats détaillés relatifs à l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et cela en prenant attache avec la direction de l'urbanisme et de la construction dans un délai de 03 jours, à compter du premier jour de la parution de l'avis d'attribution provisoire du marché.

مدونة التعمير و الهندسة المعمارية و البناء لولاية المدية - الحي الإداري بالقطب الحضري - المدية - الهاتف : 025.78.56.08 - الفاكس : 025.78.51.42

DK NEWS

Anep : 2016004316 du 02/03/2020

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



ALGERIE TELECOMPE / SPA

NIF : 000216001808337

DO GUELMA

Rue SERIDI Mohamed Tahar - Guelma -

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 03/AT/DO/SDFS/DAL/2020

Un avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé concernant le projet :

**REALISATION D'UN NOUVEAU SIEGE R+3 AVEC AGENCE COMMERCIALE ET CENTRE TECHNIQUE A GUELMA (EN LOT UNIQUE TOUS CORPS D'ETAT)**

#### ELEGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales qualifiées dans le domaine des travaux bâtiment et tous corps d'état, titulaires du certificat de qualification et classification professionnelles de Catégorie 04 et plus, ayant comme activité principale « bâtiment et tous corps d'état ».

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE GUELMA

Rue SERIDI Med Tahar Guelma

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille dinars (5000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire N° 001 00816 0300 000 172/53.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

1. D'un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée comportant la mention dossier administratif, dénomination du soumissionnaire, numéro et objet de l'appel d'offres.
2. D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention offre technique, dénomination du soumissionnaire, numéro et objet de l'appel d'offres.
3. D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention offre financière, dénomination du soumissionnaire, numéro et objet de l'appel d'offres.

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 03/2020

REALISATION D'UN NOUVEAU SIEGE R+3 AVEC AGENCE COMMERCIALE ET CENTRE TECHNIQUE A GUELMA (EN LOT UNIQUE, TOUS CORPS D'ETAT)

Rue Seridi Mohamed Tahar - Guelma

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS

Anep : 2016004666 du 02/03/2020

## MUSIQUE

# L'Orchestre de l'Opéra d'Alger présente la symphonie n° 8 du compositeur Antonin Dvorak

L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction d'Amine Kouider, a présenté samedi soir à Alger la symphonie n° 8 du compositeur tchèque Antonin Dvorak, et d'autres œuvres qui ont marqué le XVIII<sup>e</sup> siècle, devant un public relativement nombreux.

Accueillie à l'Opéra d'Alger, la cinquantaine d'instrumentistes de l'orchestre a exécuté l'œuvre d'Antonin Dvorak (1841-1904) dans ses quatre mouvements, pour enchaîner ensuite avec, «La danse des comédiens» de son compatriote, Bedrich Smetana (1824-1884), «cavalerie légère» de l'Autrichien, Franz Von Suppé (1819-1895) et «Marche slaves» du grand compositeur russe, Piotr-Ulrich Tchaïkovski (1840-1893). Se démarquant par son alternance modale et sa tonalité (sol mineur) peu courante pour porter l'ivresse et l'errance du genre romantique, la symphonie No 8 d'Antonin Dvorak passe du sentiment de joie, d'exaltation et de paix spirituelle à la ferveur religieuse aux traits dramatiques, puis à l'apaisement porté par une mélodie populaire. Compositeur romantique simple, d'un patriotisme reconnu, Antonin Dvořák est l'héritier du romantisme musical allemand dans lequel il introduira quelques ingrédients de son propre langage musical fait d'éléments du folklore de Bohême ou de Moravie pour évoquer ainsi la nature et la culture tchèque et slave. Restituant à l'assistance la romance, la mélancolie, les tourments et l'errance du XVIII<sup>e</sup> siècle, perpétués par le génie créatif des compositeurs de cette époque des lumières, les instrumentistes ont brillé de virtuosité, faisant preuve de rigueur académique et de professionna-



lisme. Dans une atmosphère des grands soirs, le public a savouré tous les instants du spectacle dans la délectation, applaudissant les artistes à l'issue de chaque pièce rendue. A l'issue de la prestation, l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger a eu droit à de nombreux applaudissements de la part des spectateurs présents, qui continuent, de l'avis d'un mélomane contrarié, à «applaudir entre les mouvements», alors que le repère est clair, a-t-il ajouté, «le public ne pourra applaudir que lorsque le chef d'orchestre se retourne vers lui». Propulsant avec autant de sou-

plesse que d'autorité l'Orchestre de l'Opéra d'Alger au niveau des «formations de référence dans le monde», comme il aime à le rappeler, Amine Kouider, pimpant maestro, a dirigé ses musiciens, brillants de technique et de maîtrise, avec une baguette de maître, riche d'une expérience qui n'est désormais plus à prouver. Organisé par l'Opéra d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture, le concert de musique qui a concerné la Symphonie No 8 du compositeur tchèque Antonin Dvorak a été programmé à l'Opéra d'Alger pour une représentation unique.

## PERSONNALITÉ

## Décès de Mohamed Aram, pionnier de la BD algérienne

Le bédéiste et réalisateur de films d'animation, Mohamed Aram, premier dessinateur qui a publié une série de bandes dessinées dans la presse algérienne, est décédé samedi soir à l'âge de 86 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de son entourage. Précurseur dans le domaine du 9e art, Mohamed Aram a publié en 1967 la première série de BD dans les colonnes de l'hebdomadaire «Algérie Actualités» où il fait ses débuts dans le dessin fantastique avec «Nâar, une sirène à Sidi Ferruch» sa première histoire inspirée du personnage de Superman. Diplômé de l'Ecole des Beaux-arts d'Alger, Mohamed Aram a travaillé à la Télévision publique en tant qu'auteur et réalisateur de dessins animés, qui seront diffusés pour la première fois au milieu des années 1960, au lendemain de l'indépendance de l'Algérie. Avec cinq autres dessinateurs dont Abderrahmane Madoui, autre pionnier de la BD algérienne, Mohamed Aram avait contribué au lancement de M'quidèch, premier journal de BD paru en février 1969 avant de disparaître quatre ans plus tard, en 1973. Le corps du défunt a été inhumé hier dans l'après-midi au cimetière de Ben Omar à Kouba (Alger), selon ses proches.

## THÉÂTRE

## «Ghabatouna», nouvelle pièce théâtrale pour enfants à Tissemsilt

La Maison de jeunes de la ville de Khemisti (Tissemsilt) a accueilli samedi la générale de la pièce théâtrale pour enfants «Ghabatouna» (Nôtre forêt), jouée par la troupe «Les Amis de la Scène» relevant de l'association culturelle locale «Louloua» (la perle). Cette nouvelle création, écrite et mise en scène par Wahid Metahri, s'articule autour de trois personnages égarés dans une forêt lesquels s'adonnaient à des actes réprouvés dans cet espace naturel, détruisant les branches des arbres et polluant l'endroit. Ces agissements nuisibles à l'environnement provoquent aussitôt la colère des animaux vivant dans la forêt, qui décident de réagir pour défendre leur milieu naturel... L'auteur, à travers cette pièce qui dure près d'une heure, transmet un message en direction des enfants pour les sensibiliser à l'importance de la protection de l'environnement. «Ghabatouna» sera bientôt à l'affiche de plusieurs établissements culturels et de jeunes de la wilaya de Tissemsilt, notamment durant les prochaines vacances scolaires, a indiqué le président de l'association culturelle «Louloua», Abderrahmane Boudoumi. Il a également fait savoir que cette oeuvre est la cinquième production à voir le jour depuis la création de la troupe des «Amis de la Scène» il y a six années.

## SAÏDA:

## Coup d'envoi des journées cinématographiques nationales du court métrage amateurs

Le coup d'envoi des journées cinématographiques nationales du court métrage amateurs a été donné samedi après-midi à la maison de culture Mustapha Khalef de Saïda avec la participation 21 jeunes amateurs du 7e Art de 11 wilayas du pays. La première journée de la manifestation cinématographique, qui s'étale sur quatre jours, s'est illustrée par la présentation de courts métrages qui participent au concours du meilleur film afin de décrocher le prix «Aigle d'art». Le public a assisté à la projection de deux courts métrages amateurs en cette première journée, respectivement

«Larbi Rabie» du réalisateur El-Hadi Ghezouli, de la wilaya de Tindouf, et «Amana» du réalisateur Bouarfa Mohamed, de la wilaya de Saïda. Les journées cinématographiques nationales du court métrage amateur, organisées par la maison de culture en coordination avec la coopérative «El-Djouhara» sous le slogan «Jeunes, vous êtes l'innovation», a programmé 21 produits cinématographiques concourant dans cette manifestation qui est à sa première édition.

Le directeur de la maison de culture, Mohamed Zaoui, a déclaré, à l'APS, que «cette manifestation nationale per-

mettra d'ouvrir un espace aux jeunes pour faire connaître leurs produits cinématographiques, découvrir les jeunes talents et les accompagner et de susciter chez eux l'esprit d'innovation». Cette manifestation artistique se poursuivra avec la projection de courts métrages dont, notamment, «Doumia» du réalisateur Lott Amine, «Trois cafés» de Bachir Aïmer, «Soug Ellil» de Chakhnaba Kheir-Eddine, «Dominio» et «Le défi» de la réalisatrice Fatima-Feriel Khelifa, entre autres. Deux ateliers de formation sont programmés au cours de la manifestation au profit des jeunes amateurs de

cinéma sur «la réalisation cinématographique» et «l'écriture de scénario» qui seront encadrés par deux professeurs spécialisés dans le domaine du cinéma, Noureddine Haddou et Moulay Ahmed.

Une conférence intitulée «Le cinéma et la société» est également au programme des journées cinématographiques nationales du court métrage amateurs et sera animée par Cherif Boumediene de l'université de Saïda. Plusieurs wilayas participent à cette manifestation dont Annaba, Skikda, Setif, Ain Defla, Tindouf, Sidi Bel-Abbès, Tebessa, Relizane, Nâama et Tiaret.

## BÉJAÏA:

## 38 artistes pour animer la 11<sup>e</sup> édition du Festival culturel de la musique et de la chanson kabyle

Quelque 38 artistes ont été retenus pour animer à Béjaïa la 11<sup>e</sup> édition du festival culturel local et de la chanson Kabyle dont le coup d'envoi a été donné jeudi après-midi au théâtre régional de la ville, a annoncé le commissaire de la manifestation Abdi Yazid, plus connu sous son nom d'artiste, «Azifas». L'essentiel des participants sera représenté par la gent féminine, qui au-delà de l'événement, a été privilégiée, en raison de la coïncidence de cette rencontre avec les festivités du 8 mars, célébrant la Journée de la femme et qui, hasard du calendrier, a été choisie pour y accueillir la cérémonie de clôture. Plusieurs autres artistes ont fait acte de candidature pour y prendre part, mais il n'a pas été possible de prendre l'ensemble, à cause des moyens limités alloués à cette édition, a-t-il expliqué, précisant qu'à ce titre «la manifestation n'a été dotée que de 4 millions de Da, dont 3 accordés par le ministère de tutelle et un de l'ONDA. Cette en-

veloppe paraît «modeste», au regard des ambitions et de l'impact du festival, lequel au-delà, de son aspect divertissant, est intervenu comme un creuset d'expression pour les talents et autres artistes de la région et «une opportunité offerte à chacun pour confirmer ou s'affirmer», dira a propos, le chanteur Boudjemaa Agraw.

Pour autant, en attendant la concrétisation d'une promesse de la municipalité de Béjaïa pour apporter sa contribution, mais sans en préciser la nature, les organisateurs restent très optimistes pour en faire un grand succès. A ce titre il est annoncé l'organisation durant ces quatre journées pas moins de six plateaux, dont deux à l'extérieur de la grande salle du théâtre en guise d'animation de proximité, une ouverture avec des spectacles de rues, notamment des chants et danses folkloriques et l'implication à l'ambiance générale de toutes figures montantes de la chanson locale.

Il s'agit entre autre, de Thanina, Drifa Hennad, Samy, Nesrine, Wissam et de Cyrta, avec la présence, à titre exceptionnel, de la star Malika Doumrane, invitée expressément pour venir rendre hommage à Feu l'artiste Djamilia, décédée récemment au bout d'une carrière flamboyante. Le ballet de danse de la culture est attendu également pour donner plus d'éclat à l'événement.

Loupée en 2019, en raison de la conjoncture sociopolitique du pays, cette édition revêt un caractère de «rattrapage», a souligné le directeur de la culture de la wilaya de Béjaïa, qui se réjouit de son retour dans le paysage culturel et artistique de la région et sa pérennisation en son sein.

Pour le directeur de la Culture, la nomination d'un nouveau commissaire, en la personne d'Azifas, en remplacement de Boudjemaa, animateur radio, en est un «signe fort», d'autant que une pléiade d'artistes en ont apporté leur adhésion et leur

soutien, a-t-il dit. Parallèlement à l'activité artistique retenue au programme, plusieurs autres animations y sont retenues, dont une foule de conférences, dédiées à «l'évolution de la chanson féminine Kabyle», «La liberté de la femme exprimée dans la chanson Kabyle» et «le rôle de la radio dans la promotion de la chanson féminine». Cette manifestation artistique se fera également concomitamment à l'organisation de plusieurs hommages à rendre à des chanteurs locaux disparus ces derniers mois, dont notamment Farid Ben Ahmed, Abderrazek Ghozlane, et Hakim Rahmani, tendrement appelé «le petit Maatoub». Un programme varié et éclectique qui donne de l'eau à la bouche et qui augure déjà d'un réel succès. Pour peu seulement, que le public suive. L'édition étant cette fois-ci rendue payante, avec des tarifs d'accès à 200 dinars, et une remise de 50% pour les étudiants alors que la gratuité sera accordée aux personnes aux besoins spécifiques.

# Programme de la soirée

**TF1 21:05**

**Camping Paradis**  
Réalisé par Nicolas Copin



Tara et Antoine, deux stylistes, sont au camping pour répéter le défilé de mode qu'ils présenteront lors d'un concours à Marseille dans quelques jours. Ils sont bientôt rejoints à l'improviste par Patricia, ancienne gloire de la chanson des années 1990 et mère de Tara. Arthur, quant à lui, vient passer ses premières vacances depuis le décès de son épouse. Il est accompagné de sa fille, Sybille. Il est surpris d'y retrouver Audrey, ancienne camarade de fac.

**france 2 21:05**

**Mirage**

Réalisé par Louis Choquette



Gabriel et Claire se rendent à d'Al Razah pour essayer d'intercepter Thomas, la taupe d'Hexatom, qui menace de pirater le site en libérant un redoutable virus. La mission est pleine d'obstacles, mais Claire n'a pas d'autre choix que de tenter d'infiltrer les lieux pour neutraliser le système informatique. Dans le même temps, Birgit reçoit la visite de Lukas et comprend qu'elle a été manipulée. Elle décide de se rendre immédiatement à Al Razah. Zack, quant à lui, se confie à ses amis sur son père qu'il pense mort depuis le tsunami de 2004 en Thaïlande.

**france 3 21:05**

**Le monde de Jamy**



Chaque année en France, les météorologues dénombrent 250 jours d'orages et un million d'impacts de foudre. S'y ajoutent les chutes de grêle, les crues soudaines et destructrices... Pour comprendre « les colères du ciel », Jamy Gourmaud se rend dans les plaines centrales des Etats-Unis pour rencontrer des chasseurs de tornades et observer avec eux ces phénomènes extrêmes. Au même moment à Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques, dans un laboratoire unique en Europe, Eglantine Emeyé interroge des experts et mène plusieurs expériences. Elle donne également des astuces pour se protéger de la foudre et des inondations dévastatrices.

**CANAL+ 20:07**

**Baron Noir**



Le débat du premier tour de l'élection présidentielle a commencé. Philippe a renoncé à se présenter, mais reste convaincu qu'Amélie va réussir à briguer un nouveau mandat. Il tente de convaincre ses associés qu'elle va le nommer Premier ministre. Naïma ne croit pas à cette hypothèse fantaisiste et demande à Véronique de le surveiller. Selon les derniers sondages, Christophe Mercier, Lionel Chalou et Michel Vidal sont au coude-à-coude.

**6 21:05**

**Mariés au premier regard**



Venus chercher l'amour, des hommes et des femmes célibataires ont décidé de faire confiance à des tests de compatibilité et d'accepter de se marier avec un inconnu. Après quelques semaines de vie commune, les couples parmi lesquels Adrien et Mélodie, Joachim et Elodie, Elo et Rémi, dont le taux de compatibilité a atteint 85% - soit le plus élevé de cette quatrième saison - ont un choix à faire. Certains confirment leur mariage et entendent construire leur belle histoire loin des caméras, tandis que d'autres, qui ont des différends, doutent et pourraient rompre leur engagement.

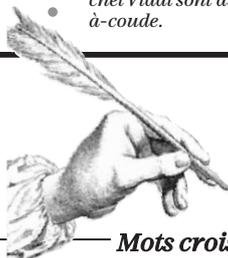
## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2401

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		1	3					2	5		
	1			6				7		6	
3	9			8				1		2	9
9		2				8					8
3			5					2			6
	7			8		3		4			7
	4			2	1			5	9		1
		5		6				2		8	
			2	7			9	1		1	4
						6	3	7			
							8	5			
						1	6	8			
			9	4		4	3			6	7
		8		4				7		2	
	9			1	7			6	3		5
	2			8				3		5	1
6			5					8			3
8		1			9			7		3	8
	7	2		3				6		3	9
		8		2					3		7
		7	6						2	4	



«Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés.»

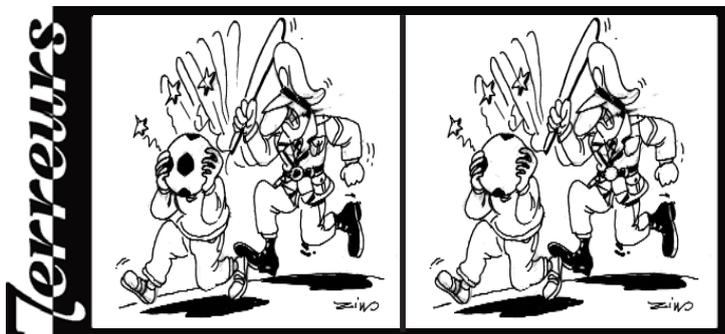
Antoine Oudin

### Mots croisés n°2401

- Horizontalement:**
- 1 - Agrumes
  - 2 - Alliage de fer - Edifié
  - 3 - De plaisante façon
  - 4 - Pronom indéfini - Ordre de tir - Bière légère
  - 5 - Purgatif - Grand cerf nordique
  - 6 - Absence de religion
  - 7 - Arme de sardine grillée - Bouclier de tailleur
  - 8 - Maison de moujik - Système de chauffage
  - 9 - Badigeonnées d'huile - Troublé
  - 10 - Bien entrelacées - Ville voisine de Dijon

- Verticalement:**
- A - Augmentation de prix
  - B - Plante vénéneuse
  - C - Fleuve africain - Poisson à grosse tête
  - D - Élèverait au rang de dieu
  - E - Sa capitale est Erevan - Négation
  - F - Obtenu - Arrêt de circulation
  - G - Fils arabe - Diffuse
  - H - Où l'on est né - Degré musical
  - I - Mot de liaison - Noie de diapason - Verre de bière
  - J - Il vaut de l'or - Vieilles habitudes

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										





## TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL DE BEN AKNOUN:

### Une centaine de joueurs attendus à Alger

Une centaine de joueurs issus de 29 pays prendront part au tournoi international ITF juniors de Ben Aknoun, dont le tableau final est programmé du 2 au 7 mars au Tennis club les Palmiers (Alger), a appris l'APS hier de la Fédération algérienne de tennis (FAT).

Il s'agit de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc, de l'Egypte, de la Namibie, de l'Espagne, de la Grèce, du Kenya, du Portugal, de la Pologne, de la Suisse, du Canada, de la Moldavie, de l'Ukraine, de Chypre, des Etats-Unis, de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, du Salvador, de la Hongrie, de la Russie, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Belgique, de la Lituanie, de la Slovaquie, de la Macédoine du nord et de la Lettonie.

La phase des qualifications de ce rendez-vous classé en grade 4 a commencé samedi et pris fin hier. Selon la même source, les joueurs juniors auront l'occasion d'améliorer leur classement mondial ou de l'intégrer en se mesurant à l'univers du tennis planétaire.

Abderrahmane Chérifa, juge arbitre international algérien (white badge), dirigera les tableaux simple et double, tandis que Wali d Sahli sera le directeur du tournoi.

## CYCLISME / COURSE RÉGIONALE DE MOSTAGANEM:

### Victoire de Mohamed Amine Nehari

La course régionale cycliste organisée samedi par la Ligue de wilaya de Mostaganem a été remportée par Mohamed Amine Nehari, sociétaire du club Amel El Maleh, devant Seif-Eddine Yebka (Akfix) et Abdeldjalil Draou (USPC Oran), au moment où la formation du VC Tlélat a dominé les débats chez les juniors en accaparant les trois premières places.

En effet, Abdennour Sahraoui (1er), Belkheir Smili (2e) et Youcef Belasri (3e) sont tous sociétaires du même club, le VC Tlélat, alors que l'Amel El Maleh a réussi le même exploit chez les jeunes de la catégorie "Ecole", en raflant également les trois premières places, respectivement par Youcef Kada Mostepha, Azzedine Bouyacor et Yacine Benaksas.

Les organisateurs de cette course ont profité de l'occasion pour honorer "l'héroïne locale", Nesrine Houili, qui avait raflé plusieurs médailles, dont trois en or, aux derniers Championnats d'Afrique sur piste, disputés en Egypte. Nesrine Houili, qui appartient encore à la catégorie juniors, a pris part à cette course régionale de Mostaganem, en courant avec les messieurs.

#### Les podiums :

##### Seniors (54 km) :

1)- Nehari Mohamed Amine (Amel El Maleh)

2)- Yebka Seif-Eddine (Akfix)

3)- Draou Abdeldjalil (USPC Oran)

##### Juniors (54 km) :

1)- Sahraoui Abdennour (VC Tlélat)

2)- Smili Belkheir (VC Tlélat)

3)- Belasri Youcef (VC Tlélat)

##### Benjamins (8,1 km) :

1)- Belarbi walid (ASNO Tlélat)

2)- Abiras Nouredine Islem (EC Sidi Bel-Abbès)

3)- Benyoub Chakib (EC Mostaganem)

##### Ecoles (2,7 km) :

1)- Kada Mostepha Youcef (Amel El Maleh)

2)- Bouyacor Azzedine (Amel El Maleh)

3)- Benaksas Yacine (Amel El Maleh).

APS

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE CROSS : «L'Algérie visera la cinquième place à Lomé» (DTN)

La sélection algérienne table sur la cinquième place lors du championnat d'Afrique de cross-country prévu à Lomé (Togo) le 4 avril, a indiqué le directeur technique national (DTN) à la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Abdelkrim Sadou.

S'exprimant en marge du championnat d'Algérie de cross déroulé samedi à Oran, le DTN s'est engagé à n'inscrire, dans l'épreuve continentale, que "les athlètes de niveau appréciable".

"Nous allons opter pour les athlètes de qualité. Seuls les meilleurs qui se sont illustrés lors des différents challenges de cross cette saison seront choisis pour représenter l'Algérie lors du rendez-vous de Lomé", a déclaré Abdelkrim Sadou à l'APS. Le championnat de cross, qui a retrouvé Oran après 28 ans d'absence de cette ville, fut la dernière étape de la saison de cette discipline. Auparavant, pas moins de dix challenges ont été organisés dans différentes régions du pays.

"L'actuelle saison de cross a permis l'émergence de plusieurs jeunes, notamment dans les catégories juniors et cadets. Ils représentent tout simplement l'avenir de l'athlétisme algérien. Au niveau de la DTN, on compte énormément sur ces athlètes", s'est réjoui le DTN,



qualifiant de "satisfaisant" le bilan de l'exercice de cross.

Mais ce responsable reste persuadé que le niveau actuel du cross algérien est toujours loin de celui africain, dominé surtout par les athlètes du Kenya, de l'Ethiopie et de l'Erythrée.

"La différence est toujours de taille entre les athlètes de ces pays et les Algériens. Nous travaillons d'arrache-pied pour nous rapprocher d'eux, et tous nos espoirs sont placés sur les jeunes qui montent depuis quelques années", a encore dit le responsable technique de la FAA.

Il a, en outre, estimé que

les moyens mis à la disposition des athlètes au niveau de leurs clubs respectifs sont "dérisoires", ce qui constitue un véritable handicap, selon lui, dans le processus de progression des jeunes talents.

Cet état de fait pousse la FAA à prendre en charge les éléments ayant les critères pour aspirer à réussir de bons résultats sur le plan international à l'avenir, a expliqué le DTN, saluant au passage les efforts déployés par l'instance fédérale pour permettre à certains athlètes, appelés à représenter l'athlétisme algérien dans les grandes manifestations sportives à l'image des prochains

Jeux olympiques au Japon (Tokyo-2020), de se préparer à l'étranger.

"Tout comme Makhloufi et Bourada, Lahoulou, qui a réussi une bonne performance lors du précédent championnat du monde d'athlétisme, prépare les prochains JO aux Etats-Unis. Ce n'est qu'avec ce genre de prise en charge que l'on aspire à élever le niveau de l'athlétisme algérien", s'est félicité Sadou, regrettant au passage que la saison sportive de la majorité des athlètes, dont les clubs ne disposent pas des moyens adéquats, se termine dès la fin de l'exercice de cross.

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE CROSS: Hadjlaoui et Bettiche créent la surprise

Les athlètes Hamza Hadjaloui chez les hommes et Amina Bettiche chez les dames ont créé la surprise en remportant leurs épreuves respectives du championnat national de cross-country, samedi à Oran.

Sur le parcours de l'hippodrome Antar-Ibn Cheddad à Es-Sénia et sous un soleil de plomb, ils étaient plus de 1.000 athlètes à prendre part à cette compétition, toutes catégories confondues et dans les deux sexes.

La course des seniors hommes, qui fut la plus attendue par les spectateurs, a été dominée à la surprise générale par l'athlète Hadjlaoui.

Ce dernier a réussi, grâce à son sens tactique élevé, à battre l'armada de la sélection nationale militaire.

Un sacre qui a rendu le concerné très heureux bien sûr : «Je me suis très bien préparé pour ces championnats car j'avais tant envie de remporter mon premier titre du genre.

Dieu merci, mon vœu a été exaucé, ce qui va me pousser naturellement à redoubler d'efforts pour être au rendez-vous lors des prochaines échéances, en particulier le championnat d'Afrique de cross et le championnat du monde militaire», a déclaré le nouveau champion d'Algérie.

La course des dames aura tenu toutes ses promesses avec une bataille ardue entre le trio Amina Bettiche, Rihem Sennani et la très expérimentée Kenza Dahmani.

Les présents ont d'ailleurs suivi avec un grand suspense cette bataille qui a fini par sourire à Bettiche, auteur d'un finish de premier ordre.

Il s'agit d'une belle récompense pour cette athlète, éloignée de la scène au cours de ces deux dernières saisons, mais cela ne l'a pas pour autant empêché d'y croire. Dans ses déclarations à l'APS à l'issue de la course, elle a d'ail-

leurs mis l'accent sur cette grande volonté l'ayant animée pour revenir de loin : «Ca n'a pas été facile pour moi de courir avec un tel rythme une distance de 10 km, surtout que je suis restée loin de la scène pendant deux saisons.

Mais j'y ai vraiment cru et je suis aujourd'hui très contente d'avoir réalisé cet exploit, de surcroît devant des athlètes de taille, à l'image de Dahmani et Sennani».

Sans doute, ce résultat ouvre l'appétit de la néo-championne d'Algérie de cross.

L'intéressée ne va pas par trente-six chemins pour exprimer ses ambitions de réussir un parcours «très honorable» lors du prochain championnat d'Afrique, non sans ajouter que «ceux qui connaissent assez bien mes qualités ne sont pas surpris par mon sacre aujourd'hui».

Pour sa part, le directeur technique national, Abdelkrim Sadou, a qualifié de «satisfaisant» le niveau général de ce championnat, mettant en exergue la «belle ascension» des jeunes coureurs auxquels il a prêté un «avenir radieux», ne tarissant pas d'éloges sur les organisateurs de cet événement qui revient à «El Bahía» après 28 ans d'absence.

Les lauréats des courses programmées ont été tous récompensés en présence du secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite, Nouredine Morceli, qui en a profité pour revoir les membres de la famille d'athlétisme qui est la sienne, ainsi que les autorités locales d'Oran et Salim Iles, le directeur général des Jeux méditerranéens que cette ville s'apprete à accueillir lors de l'été de 2021.

Le fait marquant de cette épreuve reste sans conteste la participation de Fodil Hachemi de Mohammadia (Mascara) à la course des vétérans à l'âge de 82 ans, pour devenir le coureur le

plus âgé de ces championnats, ce qui lui a valu d'être honoré par les organisateurs. A souligner enfin que les vainqueurs ont marqué des points dans la course à la participation au championnat d'Afrique de cross prévu le 4 avril prochain à Lomé (Togo), en attendant que la Direction technique nationale de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) n'arrête la liste finale.

#### Liste des lauréats :

##### Vétérans (8 km) :

1-Abdelkader Abaidia (Tiaret), 2-Mohamed Amine Abiza (Protection civile d'Alger), 3-Abdelkader Kenniche (Tébessa)

##### U18 (filles) 4 km :

1-Roukia Mouissi (Alger), 2-Boudjellal Ouarda (Bordj Bou Arréridj), 3-Guermane Nour Meriem (Djelfa)

##### U18 (garçons) 6 km :

1-Dala Yazid (Chlef), 2-Abderrahmane Daoud (Sétif), 3- Ouakid Khaled (Souk Ahras)

##### Cross court (4 km) :

1-Chibani Abdelhakim (Alger), 2-Cherrad Oussama (Bordj Bou Arréridj), 3-Benkerdagh Youcef (CREPESM)

##### U20 (filles) 6 km :

1-Rezig Ghania (Chlef), 2-Sirine El Guedri (Tébessa), 3- Harizi Mokhtaria (Chlef)

##### U20 (garçons) 8 km :

1-Meniche Abdelkader (Chlef), 2-Hamdani Benahmad (Oum El Bouaghi), 3-Amraoui Hamza (Chlef)

##### Seniors dames (10 km) :

1-Amina Bettiche (Bordj Bou Arréridj), 2-Rihem Sennani (Protection civile Alger), 3-Kenza Dahmani (Bordj Bou Arréridj)

##### Seniors hommes (10 km) :

1-Hamza Hadjlaoui (FAA), 2-Bourouina Kheireddine (CREPESM), 3-Ouerghi Ramdane (FAA).

## SANCTIONS: Medouar favorable à l'idée de remplacer le huis clos par des amendes

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar s'est dit favorable à l'idée de remplacer la sanction du huis clos par des amendes financières, non sans condition.

«Je suis favorable à cette idée, mais il faut attendre que nos stades soient dotés de moyens de surveillance comme les caméras pour opter pour cette solution», a indiqué le premier responsable de la LFP sur le plateau de l'émission «La troisième mi-temps» de la Télévision nationale.

À l'instar de chaque saison footballistique, l'exercice actuel n'a pas dérogé à la règle, avec le déroulement de plusieurs matchs à huis clos dans les deux Ligues professionnelles, portant un sérieux coup au spectacle et privant de nombreux supporters de leurs équipes à cause de l'attitude d'une poignée d'«irréductibles».

Interrogé sur le professionnalisme en Algérie, Me-

douar a indiqué que ce mode de fonctionnement, instauré en 2010, a «mal démarré» et qu'il se trouve actuellement dans une «impasse» en raison de plusieurs facteurs, notamment «le statut des clubs assimilés à des entités économiques et commerciales alors que l'environnement n'était pas adapté».

«Je préconise une forme juridique beaucoup plus souple et ajustée à l'activité sportive», a ajouté le président de l'instance dirigeante de la compétition.

Pour relancer un professionnalisme aux abois, la LFP a mis en place une commission composée de présidents de club, choisis par le président de la Ligue, avec la mission d'élaborer des dossiers qui relèveront notamment



du statut particulier des clubs, du contrat du joueur, de la fiscalité, de la sécurité sociale, des droits TV et du sponsoring solidaire, dans

l'objectif d'établir «un document qui regroupera toutes les réflexions et idées en mesure de contribuer à la sortie de crise».

## CAN-2021 (QUALIFICATIONS) ZIMBABWE: Logarusic regrette de ne pas affronter l'Algérie à domicile

Le sélectionneur croate de l'équipe zimbabwéenne de football, Zdravko Logarusic, a regretté de ne pas affronter l'Algérie, le dimanche 29 mars, à domicile, dans le cadre de la 4e journée (Gr).

H) des qualifications de la CAN-2021, suite à la décision de la Confédération africaine (CAF) de ne pas homologuer les stades au Zimbabwe.

«Il allait être plus facile et agréable de jouer devant nos supporters, mais les Warriors (surnom de la sélection, ndlr) peuvent aller à une guerre en dehors de leurs bases.

On s'attendra toujours à ce qu'ils gagnent la guerre, et c'est exactement ce que je veux que l'équipe fasse, peu importe où nous jouerons le match», a indiqué le coach du Zimbabwe, cité dimanche par le quotidien local The Standard.

Alors qu'il devait recevoir l'Algérie au Barbourfields Stadium de Bulawayo

(370 km au sud-ouest de Harare), le Zimbabwe a été surpris par la décision de la CAF de ne pas homologuer les enceintes locales, ces dernières ne respectant pas les normes pour abriter des matchs internationaux.

Du côté de la Fédération zimbabwéenne (ZIFA), l'espoir est toujours de mi se pour espérer accueillir l'Algérie à domicile.

Le patron de la ZIFA, Felton Kamambo, a indiqué vendredi que son instance avait fait appel de la décision de la CAF d'empêcher le Barbourfields Stadium d'accueillir le match contre l'Algérie. «Nous communiquons avec la CAF et nous espérons que notre appel sera entendu et couronné de succès afin que nous puissions accueillir l'Algérie à Bulawayo», a-t-il déclaré.

Le patron de la ZIFA a également révélé que «les autorités locales s'étaient engagées à rénover le Barbourfields Stadium et le stade national de Harare

d'ici au 20 mars, date à laquelle les inspecteurs de la CAF pourraient éventuellement revenir pour une inspection plus approfondie».

Dans le cas où le stade de Barbourfields ne sera pas homologué, les responsables de la ZIFA devraient opter pour l'Orlando Stadium de Johannesburg en Afrique du Sud.

Avant de recevoir les «Verts», le Zimbabwe sera en déplacement pour défier l'Algérie, le 26 mars à Blida. Les qualifications de la CAN-2021, entamées en novembre dernier, devaient reprendre en août, avant qu'elles ne soient avancées au mois de mars (23-31), en raison du changement opéré dans la date du coup d'envoi du tournoi continental qui aura finalement lieu en janvier au lieu de juin. À la veille de la 3e journée, le Zimbabwe pointe à la 2e place avec 4 points, derrière l'Algérie, auteur jusque-là d'un parcours sans faute (6 points), avec deux victoires de suite.

## COUPE D'ALGÉRIE (1/8 DE FINALE): L'ASM Oran prépare dans la difficulté la réception de l'ASO Chlef

L'entraîneur de l'ASM Oran, Salem Laoufi, a indiqué hier que le match retard comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football face à l'ASO Chlef (Ligue 1) se présente «sous de mauvais auspices» pour son équipe pensionnaire de la Ligue 2.

«Nous ne préparons pas

ce rendez-vous dans les meilleures conditions possibles.

Mes joueurs sont tout simplement démotivés à cause de leur situation financière très difficile», a déclaré le technicien oranais à l'APS.

«Tout le monde sait que depuis le début de cette saison, aucun salaire n'a été perçu par les joueurs et les

membres du staff technique.

C'est une situation inédite, alors qu'on n'est qu'à trois mois seulement de la fin de l'exercice», a-t-il déploré. L'ASMO, qui a créé la surprise lors du tour précédent en éliminant l'un des spécialistes de la compétition, en l'occurrence l'USM Alger, a pourtant une chance inouïe de poursuivre l'aventure, vu qu'elle bénéficie pour l'occasion de l'avantage du terrain et du public.

Mais l'entraîneur de la formation de «M'dina J'dida» se montre sceptique quant aux chances des siens de passer les huitièmes de finale, estimant que l'état psychologique de ses joueurs risque de jouer un mauvais tour à l'équipe.

À ce propos, il a fait savoir que ses poulains s'attendaient, il y a quelques jours,

à percevoir au moins un salaire, «comme promis par les dirigeants, mais en vain», imputant cette défection au retard accusé dans la réception de la subvention de l'APC d'Oran estimée à 8 millions DA.

Outre cet handicap, le coach Laoufi craint également les répercussions de l'enchaînement des matchs sur la forme physique de ses joueurs qui restent sur deux victoires de suite en championnat, de surcroît dans deux derbies face au WA Tlemcen et au MC Saïda à domicile et à huis clos.

Ces deux succès ont permis aux Oranais de se relancer dans la course à l'accès, puisqu'ils ne sont qu'à trois unités du quatrième, le RC Arbaâ, sachant que les quatre premiers accéderont en fin d'exercice parmi l'élite.

## LIGUE 1 FRANÇAISE (OGC NICE): Vieira: «Il faudra encore être patient pour Atal»

L'entraîneur de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Patrick Vieira a indiqué que le défenseur international algérien Youcef Atal, en phase de rétablissement, est en train de suivre «le protocole mis en place», tout en insistant sur le fait qu'il faudra «être patient» quant à son retour sur les terrains.

«Youcef est en train de suivre le protocole qu'on avait mis en place. Il travaille individuellement avec les kinés et n'a pas commencé la course. Il faudra encore être patient. Quand est-ce qu'il reprendra ? Je ne sais pas. Ça dépend de l'évolution (de son état, ndlr), on ne va pas mettre de date sur son retour», a affirmé le coach du club azuréen, cité dimanche par la presse locale. Atal (23 ans) avait été victime en décembre dernier d'une lésion méniscale.

L'ancien joueur du Paradou AC s'est fait mal tout seul en tentant un dribble au niveau du point de corner avant de s'écrouler. Il s'était fait opérer quelques jours plus tard.

«Ce qu'il faut, c'est aller progressivement et voir comment son genou va réagir. Aujourd'hui, ça se passe très bien», a ajouté l'entraîneur niçois.

Ata I, forfait pour les deux prochains matchs de l'équipe nationale dans le cadre des qualifications de la CAN-2021 durant ces mois de mars, compte 13 apparitions depuis le début de la saison en Ligue 1 (1 but et 1 passe décisive). Il avait été l'une des grandes révélations de la saison 2018/2019 en France (6 buts), d'où l'intérêt notamment du Paris SG à vouloir l'avoir dans ses rangs.

Avant de rejoindre Nice en 2018, Atal a porté les couleurs de nombreux clubs (toutes catégories confondues), entre autres la JS Kabylie et le Paradou AC, avant de rejoindre la formation belge de Courtrai, à titre de prêt pour une saison.

## BUNDESLIGA ALLEMANDE - BORUSSIA MÜNCHENGLADBACH: L'Algérien Ramy Bensebaïni inscrit son 4<sup>e</sup> but personnel

Le défenseur international algérien du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaïni a inscrit son quatrième but personnel de la saison, samedi, lors de la victoire en déplacement de son équipe chez Augsbourg (2-3), pour le compte de la 24e journée de Bundesliga allemande de football.

C'était le premier match comme titulaire pour le joueur formé au Paradou AC, lui qui avait effectué son retour à la compétition il y a une semaine, après plusieurs semaines d'absence, à cause d'une blessure.

Bensebaïni avait inscrit ce but à la 49e minute, après avoir profité d'un mauvais renvoi de la défense adverse, alors que les deux autres réalisations du Borussia ont été l'œuvre de Stindl, aux 53' et 80'.

Côté Augsbourg, les buteurs étaient Lowen, sur une passe décisive de Framberger à la 57' et Finnbogason, sur un service de Richter à la 83'. Grâce à cette importante victoire en déplacement, Mönchengladbach se hisse à la 4e place au classement général de la Bundesliga, avec 46 points, tout en ayant un match en retard.

Ce qui lui permettra peut-être de continuer à concurrencer le leader, Bayern Munich et ses deux premiers poursuivants, Leipzig et Dortmund.

### Condoléances

Les familles Djjalal et Tablati, parents et alliés profondément affectés par le décès de Djjalal Ali, survenu le 28 février 2020 à l'âge de 81 ans, présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt et la prient de trouver ici l'expression de leur sympathie.

Qu'Allah le tout puissant lui accorde Sa sainte miséricorde et L'accueille dans Son vaste Paradis.

À Allah nous appartenons et à lui nous retournons.



## Le «Board» autorise les essais de remplacements pour commotion

Des remplacements en cas de commotion seront testés lors du tournoi olympique de football des JO de Tokyo 2020, a annoncé samedi l'International Board (Ifab), garant des lois du jeu, lors de son assemblée annuelle à Belfast.

L'Ifab a annoncé dans un communiqué avoir «accepté de mettre en place un protocole qui sera utilisé pour les essais de remplacement pour commotion», un sujet majeur d'inquiétude pour la santé des joueurs. L'Ifab a toutefois réitéré que «davantage de recherches seront nécessaires avant de proposer une modification des lois du jeu».

«La FIFA s'est montrée particulièrement intéressée pour effectuer un essai lors des tournois de football masculin et féminin lors des Jeux Olympiques de juillet 2020, alors que d'autres compétitions pourront aussi prendre part à ces essais», poursuit le communiqué.

Les remplacements temporaires ou définitifs ont déjà été introduits au rugby mais un nombre croissant d'acteurs en réclamaient aussi pour le football.

«S'il y a le moindre doute, il faut garder le joueur hors du terrain, et le coach doit avoir une autre possibilité et savoir qu'il peut faire un remplacement de plus», a souligné le président de la FIFA Gianni Infantino, qui assistait à l'AG de l'Ifab.

«Nous avons été souvent critiqués pour notre lenteur (sur ce sujet), maintenant nous avançons, nous faisons des essais et on verra».

L'Ifab s'est également dit prêt à revoir les règles du hors-jeu «pour favoriser l'esprit du jeu offensif», après les récriminations quasi-hebdomadaires dans le championnat anglais où plusieurs buts ont été annulés pour des décalages infimes détectés par la VAR.

L'assemblée générale du Board va mener des consultations avec tous les acteurs, son groupe de conseillers techniques et le groupe des conseillers sur le football, avant d'envisager des adaptations.

APS

## LIGUE 1 (20E JOURNÉE) : Le CRB conforte sa place de leader, ses poursuivants trébuchent

Le CR Belouizdad, vainqueur devant la JS Kabylie (3-1), pour le compte de la 20e journée du Championnat de Ligue 1 de football, a conforté sa place de leader alors que ses poursuivants directs, dont le MC Alger tenu en échec par le MC Oran (1-1), ont laissé filer l'occasion de réduire l'écart.

Les Belouizdads, qui avaient déjà battu les Canaris (3-0) à l'aller, ont plié le match en première mi-temps, en inscrivant trois buts par Belahouel (11', sur penalty), Bouchar (42'), Souibaa (45'+2'), avant que Hamroune (70', sur penalty) ne réduise l'écart pour la JSK. A la faveur de cette large victoire, le CRB (39 points) conforte sa place de leader et prend cinq points d'avance sur le MC Alger (2e, 34 points) et six sur l'ES Sétif (3e, 33 pts). Tenu en échec (1-1), le MC Alger a raté l'occasion de réduire l'écart sur le CRB. Les Rouge et Vert ont pourtant ouvert le score en début de match par Frioui (15'), avant de laisser les Hamraouas contrôler le match en ratant, notamment, un penalty à la 43e minute.

En deuxième mi-temps, les protégés de Mecheri Bachir sont parvenus à égaliser par Moutrani (72') et ont même raté l'occasion de remporter le match sur un tir repoussé par le poteau droit du gardien du MCA.



La bonne opération de la journée est à mettre au profit de l'ES Sétif, vainqueur du NA Hussein-Dey (2-0), qui déloge la JSK de la troisième place du podium avec 33 points.

La victoire de l'ESS a tardé à se dessiner, avant que Laouafi (55') et Berbache (76') ne réussissent à débloquer la situation en deuxième mi-temps.

De son côté, le CS Constantine qui restait sur une victoire en déplacement devant le CA Bordj Bou Arréridj (3-1), a été tenu en échec à domicile par le NC Magra (1-1), ra-

tant l'occasion de se rapprocher du peloton de tête et reste scotché à la 5e place avec 30 points.

Just derrière, la JS Saoura a infligé une troisième défaite consécutive à l'USM Alger, en s'imposant 1 à 0, grâce à un but de Elmammeri juste avant la pause. A la faveur de cette précieuse victoire la JSS (29 points) occupe la 6e place avec le MC Oran.

Dans le bas du classement, l'AS Ain M'lila a battu le CA Bordj Bou Arréridj (2-0) dans un match disputé à huis clos et prend sa revanche sur son adversaire du jour, après l'élimination en huitièmes

de finale de la Coupe d'Algérie (3-1). Grâce à ce succès, l'AS Ain M'lila (26 pts) remonte à la huitième place du classement aux côtés de l'USM Bel Abbes, battue à domicile par l'US Biskra (0-1). Jeudi, en ouverture de la 20e journée, le Paradou AC s'est imposé devant l'ASO Chlef (1-0), au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef. Avec cette victoire en déplacement, le PAC occupe la 10e place en compagnie de l'USM Alger avec un total de 25 pts. Le PAC compte un match en retard à jouer devant le MC Alger.

Cette rencontre a été avancée à jeudi pour permettre aux deux équipes de disputer les matches en retard des 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie prévus mardi prochain.

La 21e journée du championnat de Ligue 1 se déroulera les 5 et 7 mars, selon le calendrier de la compétition publié samedi par la Ligue de football professionnel (LFP).

## PUBLICITÉ

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE LA COMMUNICATION

### MINISTERE DE LA COMMUNICATION INVITE LES SYNDICATS DE JOURNALISTES : PARTENAIRES DANS L'ORGANISATION DE LA PROFESSION

Dans le cadre de la concrétisation des 54 engagements du Président de la République, dont le 6<sup>e</sup> faisant référence à une presse libre dans le respect de l'éthique et de la déontologie de la profession, le Ministère de la Communication invite ce mardi 03 mars 2020 à l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration (ESHRA) de Ain-Benian à partir de 14h00, les différentes organisations et associations syndicales pour dresser un diagnostic sur l'état actuel de la profession des journalistes et les informer sur les différents ateliers concernant le Plan d'Action du Ministère, notamment ceux relatifs au Conseil national de la presse, à la carte du journaliste professionnel et au conseil de la déontologie de la profession.

L'invitation s'adresse à tous les syndicats de la presse

## SIMEONE ENCENSE THOMAS LEMAR

Comparant Lemar à ses concurrents, Diego Simeone apprécie la latitude dont il dispose dans ce secteur de jeu. « Victor (Mollejo) est plus offensif, avec un rythme plus lent, mais il a beaucoup de créativité et de vision pour terminer les actions. Yannick Carrasco est un mélange des deux, il est plus rapide, a de la profondeur et a aussi des pousse de buteur. Nous espérons que la capacité de marquer qu'il possède pourra nous donner des solutions offensives. »



## Le Napoli prend position pour Mertens !

Cristiano Giuntoli, directeur sportif du Napoli, s'est exprimé au sujet de l'avenir de Dries Mertens. Dries Mertens a beau être le meilleur buteur de l'histoire du Napoli à égalité avec Marek Hamsik, il pourrait quitter le club par la petite porte à la fin de son contrat, en juin prochain. Les deux parties ne semblent en effet pas encore avoir trouvé de terrain d'entente pour une prolongation, mais Cristiano Giuntoli a clairement fait savoir ce samedi qu'il souhaitait voir le Belge rester. « Nous sommes en train de discuter avec l'entourage de Dries et nous espérons tous qu'il restera avec nous » a déclaré le directeur sportif du Napoli, d'après DAZN. « Nous lui devons beaucoup, mais nous respectons son choix, quel qu'il soit. Ici c'est chez lui et il décidera ce qu'il voudra faire ».

## Harry Kane de retour mi-avril

L'entraîneur de Tottenham José Mourinho a annoncé de bonnes nouvelles concernant son buteur fétiche Harry Kane, blessé depuis de longues semaines.

Blessé à la cuisse gauche début janvier depuis le match contre Southampton (1-0), Harry Kane était annoncé hors course pour une très grande partie de la fin de saison. Cependant, l'international anglais aurait récupéré plus vite que prévu de sa blessure et pourrait retrouver les terrains plus rapidement, si l'on en croit les propos de son entraîneur José Mourinho. Un véritable soulagement pour le Portugais, qui évoquait justement en conférence de presse avant la rencontre de Ligue des Champions face à Leipzig, l'affaiblissement de son secteur offensif suite aux blessures. "J'ai de l'espoir. Au lieu d'un ou deux matches, il pourrait revenir pour trois, quatre ou cinq. Nous spéculons un peu mais les sentiments sont bons" explique José Mourinho en conférence de presse aujourd'hui, avant de continuer : "J'espère qu'il pourra nous aider dans la dernière partie de la saison. Il est le genre de gars qui n'accepte pas de protocole ou de date de retour. Il y a une grande possibilité pour que lui et Son jouent ensemble avant la fin de la saison."



## Liverpool, Klopp ne l'avait pas vu venir

Jürgen Klopp n'avait pas vu venir la fin de l'invincibilité de Liverpool, qui n'était pas tombé depuis le début de la saison. Liverpool s'est incliné pour la première fois de la saison en Premier League à Watford. Une défaite surprise, surtout pour le manager des Reds Jürgen Klopp. Alors qu'ils avaient remporté 26 de leurs 27 premiers matchs (dont 18 d'affilée), les Reds se sont totalement effondrés à Vicarage Road, 3 buts encaissés et aucun marqué. Une première encore cette saison, pour une équipe, qui en une rencontre, a accumulé les records négatifs.

## Özil ne quittera pas le club avant 2021

L'agent du milieu allemand, nommé Erkut Sogut, s'est exprimé sur l'avenir de son poulain de 32 ans au Daily Star. "Pour le moment, nous ne voulons même pas en parler (d'un départ), parce qu'il a encore un an et demi sur son contrat. Il lui reste 15 mois. Jusque là, il restera à Arsenal, pour sûr. Il restera jusqu'à la fin de son contrat. Il n'y a aucune chance qu'il parte."

Il honorera la fin de son contrat, il aura alors 32 ans, il sera un agent libre, et ce n'est pas une mauvaise situation. (...) J'explore chaque option, j'ai besoin de maximiser chacune d'entre elles et de lui dénicher le meilleur contrat possible. Les options arrivent maintenant. Peut-être qu'il restera et aura un nouveau contrat à Arsenal. Si le club ne lui propose aucune offre, il ne pourra pas rester." Mesut Özil a retrouvé du temps de jeu, depuis l'arrivée sur le banc des Gunners de Mikel Arteta.



## Leroy Sané confiant après son retour

L'ailier des Citizens n'avait plus joué depuis le mois d'août et sa grave blessure au genou. Il a disputé presque une heure avec la réserve. La star de Manchester City, Leroy Sané, a déclaré qu'il se sentait en confiance après avoir accéléré son retour sur blessure avec l'équipe des moins de 23 ans du club.

Le jeune allemand n'avait plus joué depuis sa rupture des ligaments croisés, en août dernier lors du Community Shield contre Liverpool. Il sera resté sur la pelouse pendant 57 minutes avec la réserve, pour une victoire contre Arsenal (4-2).

"Je me suis senti très bien, a-t-il affirmé après coup. C'était bien d'avoir une idée générale de ce que ça fait de revenir sur le terrain et à quelle vitesse cela peut se faire. Il m'en manque encore pour être à 100% et au niveau auquel j'étais avant. Il n'y a pas de doute là-dessus, mais de manière générale, tout va bien."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL  
DK NEWS

Directeur général  
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction  
Abdelmadjid TAREB

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa -  
1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-LIGUE ARABE

## Le Président Tebboune reçoit le SG de la Ligue arabe, Ahmed Abou El-Gheit

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, samedi au siège de la présidence de la République, le Secrétaire général (SG) de la Ligue Arabe, Ahmed Abou El-Gheit. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, du Secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale et des compétences à l'étranger, Rachid Bladchane, ainsi que du ministre conseiller à la communication, porte-parole de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaid.

Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience, M. Abou El-Gheit a fait savoir que la question de l'accueil du prochain Sommet arabe a été en tête des dossiers abordés lors de cette audience, ajoutant à ce propos, que "M. Tebboune m'a assuré que l'Algérie a l'intention d'exercer ce droit que lui confère la Charte de la Ligue des Etats arabes, et de tenir ce Sommet, si la conjoncture internationale s'y prête, avant le 30 juin prochain". Les questions régionales d'intérêt commun étaient également au centre des discussions, en tête desquelles, la situation en Libye et en Syrie. A ce propos, le SG de la Ligue Arabe a déclaré: "globalement j'ai noté chez le Président une solide connaissance de la situation dans ces deux pays", faisant part, par là même, d'une convergence des vues avec le Président de la République concernant nombre de questions intéressant la région arabe. Par ailleurs, M. Abou El-Gheit a indiqué avoir adressé une invitation au Président Tebboune pour visiter le siège de la Ligue Arabe, ajoutant "il m'a promis de s'y rendre lorsqu'il sera en visite en Egypte (siège de l'organisation)".

PRÉSIDENCE

## Le Coronavirus et des questions de sécurité au centre d'une réunion du Haut conseil de sécurité

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Haut conseil de sécurité, consacrée au Coronavirus et à des questions de sécurité, a indiqué une communiqué de la présidence de la République.

**En voici le texte intégral:**

"Dans le cadre des mesures initiées par les pouvoirs publics, à l'effet de parer à toute propagation du Coronavirus, M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Ministre de la Défense nationale,

Chef suprême des Forces armées, a présidé, ce dimanche 1 mars 2020, au siège de la présidence de la République, une réunion de coordination avec les membres du Haut conseil de sécurité, au cours de laquelle M. le Premier ministre a présenté un exposé faisant un état des lieux sur le virus en question. "A l'issue de l'exposé de M. le Premier ministre, qui a tenu à rassurer que la situation est totalement maîtrisée, M. le Président de la République a donné des instructions fermes pour maintenir un haut



degré de vigilance et une mobilisation active de l'ensemble des secteurs concernés, pour faire face à toute éventualité. D'autres points se rapportant, notamment, à des questions de sécurité ont été évoqués au cours de cette

ALGÉRIE-CONGO

## Le président Tebboune reçoit le ministre congolais des Affaires étrangères

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier à Alger, le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et le ministre-conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaid.

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

## Le Président de la République félicite les éléments de la Protection civile

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a félicité hier dans un tweet les éléments de la Protection civile algérienne, à l'occasion de la célébration de leur Journée mondiale. "Il me plaît, en cette Journée mondiale de la protection civile, d'adresser mes félicitations à mes enfants de la Protection civile algérienne et de vous exprimer la reconnaissance du peuple pour vos sacrifices consentis pour protéger les vies, les biens et l'environnement et lutter contre les risques et les catastrophes. Que Dieu vous prête assistance dans vos missions et sachez que je serai toujours à vos côtés au service de notre patrie", a écrit le Président Tebboune dans un tweet sur son compte officiel. L'Algérie célèbre, ce dimanche, à l'instar des autres pays membres de l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC), la Journée mondiale de la Protection civile à travers l'organisation de plusieurs manifestations au niveau national, pour sensibiliser les citoyens au rôle de ce corps en matière de lutte contre les risques et les catastrophes. Les manifestations, qui ont pour thème cette année "Un secouriste pour chaque foyer", tendent à mettre en évidence le rôle et l'importance des premiers secours, l'utilisation des divers supports technologiques modernes dans la diffusion des techniques liées aux premiers secours, le rôle de la prévention et de la sensibilisation ainsi que celui de l'information de proximité dans l'ancrage de la culture préventive.

ALGÉRIE-MAROC

## Boukadoum : l'action de la diplomatie algérienne tend à l'établissement de passerelles

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a affirmé samedi à Alger que l'action de la diplomatie algérienne tend à l'établissement de passerelles, mettant en avant l'attachement de l'Algérie à «ne pas jeter l'huile sur le feu, notamment lorsqu'il s'agit de ses rapports avec le Maroc, pays frère». «En Algérie, toutes les autorités s'attachent à ne pas jeter l'huile sur le feu, notamment lorsqu'il s'agit de nos rapports avec le Maroc, pays frère», a indiqué M. Boukadoum lors d'une conférence de presse conjointe avec le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou El-Gheit, en réponse à une question sur les récentes déclarations du ministre marocain des Affaires étrangères concernant l'Algérie.

Qualifiant les déclarations du ministre marocain de «gesticulations» et de «provocations», le chef de la diplomatie algérienne a déclaré «j'aurais tant souhaité que le ministre marocain des Affaires étrangères ne verse pas dans ces gesticulations et ces provocations». «Nous n'avons jamais tenu de propos inappropriés concernant le Maroc et le peuple marocain. Nous établissons nos relations sur l'avenir et non sur les insultes et le langage inconvenant», a-t-il affirmé. Rappelant à cet égard que l'action de la diplomatie algérienne tend à «l'établissement de passerelles et non à l'élargissement du fossé avec les frères marocains», M. Boukadoum a assuré que les «paroles ne peuvent effacer la vérité. Il existe

des résolutions onusiennes claires et une loi internationale concernant la question du Sahara occidental, membre fondateur de l'Union africaine (UA)». «La position de l'Algérie est constante. Nous n'allons pas avoir des propos désobligeants à l'égard de nos frères marocains», a affirmé le chef de la diplomatie algérienne, ajoutant que les campagnes médiatiques menées contre l'Algérie «sont fomentées. Qu'ils disent ce qu'ils veulent». Evoquant les pays ayant ouvert des consulats à Laayoune occupée, M. Boukadoum a fait savoir qu'il aurait aimé voir ces pays ouvrir des consulats dans la capitale marocaine, Rabat, au lieu de les ouvrir dans une région où ils n'ont ni ressortissants ni intérêts.

SOMMET ARABE :

## La date définitive sera fixée avant fin juin en coordination avec l'Algérie (Abou El-Gheit)

La date définitive pour la tenue du prochain Sommet arabe à Alger sera fixée avant fin juin prochain, en coordination avec l'Algérie et la Ligue arabe, a fait savoir samedi à Alger le Secrétaire général (SG) de la Ligue arabe, Ahmed Abou El-Gheit. S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum, M. Abou El-Gheit a indiqué que la date définitive pour le sommet arabe "sera fixée avant fin juin prochain", formant par là même, le vœu de "voir, d'ici là, la conjoncture mondiale pesante, prendre fin", dans son allusion à la propagation du Coronavirus dans plusieurs pays du Monde. La Ligue arabe, ajoute M. Abou El-Gheit,

tend à se mettre d'accord sur une date pour la tenue du sommet arabe, laquelle sera décidée par l'Algérie en coordination avec l'organisation panarabe". Nous en informerons, par la suite, poursuit-il, le reste des pays membres pour avoir leurs retours". A ce propos, M. El-Gheit a affirmé avoir abordé le sujet avec M. Boukadoum, relevant qu'il y a une situation mondiale qui exige "une concertation autour d'un éventuel report de ce sommet décidé le 30 mars, d'un mois ou de deux mois, avec l'accord de l'Algérie et de son Président, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-il précisé. Qualifiant de "délicate", la conjoncture prévalant de par le monde, face aux appréhensions quant à la

tenue de sommets, rencontres et réunions, M. Abou El-Gheit a réitéré son vœu de voir le sommet arabe se tenir "prochainement qu'il aboutisse au consensus arabe, à la concertation et au resserrement des rangs", affirmant que l'Algérie "est prioritaire quant à l'exercice du droit d'abriter ce sommet". La rencontre avec le ministre des Affaires étrangères a porté sur nombre de questions arabes, en tête desquelles, la situation en Libye et la crise syrienne, a fait savoir M. Abou El-Gheit, soulignant que la situation dans la région arabe nécessitait "l'importants efforts pour unir les pays arabes dans le but de parvenir, soit à un cessez-le-feu ou à des accords politiques". Répondant à

une question sur l'inscription du "deal du siècle" à l'ordre du jour du sommet arabe, le SG de la Ligue arabe a affirmé que ce plan "est rejeté catégoriquement car le monde arabe a pris une position ferme le concernant traduite par la décision du Conseil de la Ligue arabe tenu au Caire il y a quelques semaines". S'agissant des efforts de l'Algérie pour la réintégration de la Syrie au sein de la Ligue arabe, M. Abou El-Gheit a indiqué qu'il y a des "pays arabes qui sont favorables au retour de la Syrie, mais en tant que SG de la Ligue arabe je n'ai reçu aucun signe ou écrit de leur part dans ce sens". Pour sa part, M. Boukadoum a affirmé que "la décision de la tenue du sommet arabe revient au Président de la République qui arrêtera la date en prenant en considération les circonstances internationales, liées notamment à l'évolution de la situation sanitaire pour garantir la réussite de l'événement et mieux défendre les intérêts des états arabes". "Le monde arabe se trouve face à plusieurs défis et problèmes. Nous devons œuvrer ensemble pour les surmonter", a-t-il encore dit.

TRIBUNAL DE DAR EL-BEIDA:

## Le journaliste Fodil Boumala acquitté

Le journaliste, Fodil Boumala, en détention provisoire depuis le 19 septembre 2019 pour "atteinte à l'unité nationale" et "affichage de tracts portant atteinte à l'intérêt national", a été acquitté hier par le tribunal de Dar El-Beida. Le juge a acquitté Fodil Boumala de toutes les charges retenues contre lui. Dimanche dernier, le procureur près le tribunal de Dar El Beida avait requis une peine d'un an de prison ferme à l'encontre de Boumala et une amende de 100.000 DA.

ALGÉRIE-MONDE ARABE

## M. Belhimer s'entretient avec le DG de l'Union de radiodiffusion des Etats arabes

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer s'est entretenu hier avec le Directeur général de l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU), M. Suleiman Abderrehim. L'audience s'est déroulée au siège du ministère en présence du Directeur du Centre arabe d'échange d'informations et de programmes relevant de l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU), M. Mohcine Karim Slimani. M. Suleiman est en Algérie dans le cadre des réunions annuelles des radios et télévisions arabes dont les travaux ont débuté samedi dernier.